





**Mouvement Normand**

# **Forum de discussion**

**au sein des instances du Mouvement Normand**

**Bernay. 3 février 2007**



© **Les Éditions d'Héligoland 2007**

Pont-Authou (27 290), France

ISBN 978-2914874-21-2

EAN 9782914874212



9 782914 874212





# Introduction

## FORUM DE DISCUSSION AU SEIN DES INSTANCES DU MOUVEMENT NORMAND

Bernay – 3 février 2007

Le Mouvement Normand réunit publiquement ses instances à Bernay.

Il entend faire le point sur les problèmes de l'heure touchant la Normandie. Ce n'est en rien un panorama complet de toutes les questions qui préoccupent nos concitoyens. Il s'agit plutôt d'aperçus rapides sur certains sujets à propos desquels nous avons pris position ces derniers mois, notamment dans notre journal mensuel, *l'Unité Normande*. Des pans entiers de l'actualité ne sont pas traités. Ils l'ont été il y a quelques mois ou ils le seront dans le cours de cette année 2007.

L'année 2007 s'annonce importante du fait des diverses élections nationales, que ce soit les élections présidentielles ou les élections législatives. En faisant le point sur un certain nombre de dossiers, il est évident que nous entendons, de ce fait, interroger ceux qui



## Forum de discussion des instances du MN

aspirent à nous représenter soit à la magistrature suprême, soit à l'Assemblée Nationale : le présent document sera donc expédié à tous les candidats.

La structuration du Mouvement Normand, entreprise depuis plusieurs mois, s'achève et vous en avez la traduction dans les pages qui suivent.

Nous avons divisé les organes de réflexion du Mouvement Normand en **DIRECTORATS**.

Chacun d'eux, d'une façon informelle, sous la direction d'un animateur issu de la **Commission Exécutive du Mouvement Normand**, rassemble les éléments des différents dossiers de sa compétence et essaie de préciser la position du Mouvement Normand, telle qu'elle apparaît dans les articles de *L'Unité Normande*. Ces positions ne sont pas gravées dans le marbre. Elles sont susceptibles d'évolution : c'est le sens même du forum de discussion qui nous réunit à Bernay. Pour chacun des DIRECTORATS, nous avons établi une problématique. A chacun d'y réfléchir et, éventuellement, d'apporter sa contribution.

Pour l'instant, nous n'avons que huit DIRECTORATS. Pour la commodité de la désignation, nous les avons affectés de couleurs : Rouge, Brun, Vert, Gris, Bleu, Pourpre, Orange et Noir.

D'après les numéros de *L'unité Normande*, parus cet été, les spécialités de chacun de ces DIRECTORATS ont été délimitées. Les « frontières » n'en sont pas étanches. Tout cela est susceptible de rectifications. Peut-être devons-nous créer de nouveaux DIRECTORATS...

En voici l'économie :

- **Directorat Rouge**

***Problèmes politiques, institutionnels,  
régionalistes et décentralisateurs***

1. Problèmes généraux institutionnels : régionalisation et décentralisation
2. Pays, Agglos, Communautés de communes
3. Problèmes départementaux
4. Conseil Régional de « Haute » Normandie
5. Conseil Régional de « Basse » Normandie
6. Réunification de la Normandie
7. Problèmes politiques normands
8. Élections
9. Relations avec associations politiques normandes

- **Directorat Brun**

***Problèmes économiques et sociaux***

1. Les entreprises normandes
2. Problèmes économiques généraux
3. Questions sociales en Normandie
4. Economie touristique en Normandie
5. Economie du Sport

- **Directorat Vert**

***Problèmes de l'agriculture, l'agro-alimentaire,  
l'environnement, l'écologie. Tous les problèmes de l'énergie  
(nucléaire, énergies renouvelables).***

1. L'agriculture normande

## Forum de discussion des instances du MN

2. L'agroalimentaire normand
3. Les A.O.C. – les labels
4. La sécurité alimentaire
5. La défense de l'environnement
6. La riposte écologique
7. Le nucléaire
8. Les éoliennes
9. Les autres énergies renouvelables

### • **Directorat Gris**

#### ***Problèmes de formations initiale et continue Enseignement – Université – Recherche***

1. Les formations régionales
2. L'enseignement en Normandie
3. Le Pôle Universitaire Normand
4. La Recherche privée et publique en Normandie

### • **Directorat Bleu**

#### ***Problèmes maritimes, fluviaux, balnéaires et de gestion de l'eau***

1. Problèmes portuaires et de commerce maritime
2. Problèmes de sécurité en mer
3. Problèmes liés à la pêche et à la gestion des ressources halieutiques
4. Problèmes de gestion des fleuves, rivières et canaux : problèmes du transport fluvial
5. Gestion du littoral
6. Gestion de l'eau

### • **Directorat Pourpre**

#### ***Problèmes culturels, patrimoniaux, artistiques.***

1. Les politiques culturelles des collectivités locales
2. Le patrimoine normand
3. Littérature et écrivains normands
4. Musique et musiciens normands
5. Musées normands
6. Peintres et Arts plastiques en Normandie
7. Cinéma en Normandie
8. Archéologie normande
9. Histoire de Normandie
10. B.D. normandes
11. Abbayes, cathédrales et églises en Normandie
12. Langues normandes – Folklore
13. Polémiques culturelles
14. Héraldique et philatélie
15. Manifestations culturelles
16. Expositions (hors musées)
17. Les livres normands

### • **Directorat Orange**

#### ***Problèmes d'infrastructures, de communications, de transports***

1. Problèmes routiers et autoroutiers
2. Problèmes ferroviaires (RFF-SNCF-Autres opérateurs)
3. Problèmes aéroportuaires
4. Multimodalité et logistique
5. Transports de voyageurs urbains transurbains
6. Communications immatérielles

## Forum de discussion des instances du MN

- **Directorat Noir**

*Directorat composite*

*Problèmes d'insécurité (sociale et sanitaire),  
problèmes des services publics-services féodaux,  
problèmes médiatiques, communication du Mouvement  
Normand, etc.*

1. Problèmes d'insécurité sanitaire – santé
2. Problèmes d'insécurité sociale — violences
3. Vie des médias en Normandie
4. Services publics féodaux
5. Rubrique « sans intérêts »
6. « Ils ont bien mérité de la Normandie »

Les problématiques des différents directorats seront présentées par :

- DIRECTORAT ROUGE : **Jean-Pierre AMEDEV**  
& **Vincent CARMINATI**
- DIRECTORAT BRUN : **François DUBLARON**
- DIRECTORAT VERT : **Andrée ACHARD**  
& **William SIMON**
- DIRECTORAT BLEU : **Serge SOCHON**  
& **Thierry LANGLOIS**
- DIRECTORAT POURPRE : **Michèle LE FLEM**  
& **Maryline POINEAU**
- DIRECTORAT ORANGE : **Ulrich MARCHAND**
- DIRECTORAT NOIR : **Erik GROUARD**

## Introduction

Chaque exposé sera suivi par une discussion avec la salle, le Président **Didier PATTE** faisant office de « speaker » comme à la Chambre des Communes.

Le débat ne s'arrêtera pas à la journée du 3 février : chaque adhérent du Mouvement Normand, après parution de ce document dans le prochain numéro de *L'Unité Normande*, pourra intervenir par courrier ou courriel.

Adresse : Le Gab. Les Bruyères  
Rue de la Maison Forestière  
27 290 ECAQUELON  
Télécopie : 02 32 57 58 66  
Courriel : [mouvement.normand@wanadoo.fr](mailto:mouvement.normand@wanadoo.fr)

## Forum de discussion des instances du MN

# Directorat Rouge

## RECTO-VERSO

### PROBLEMATIQUE DU DIRECTORAT ROUGE

*Réunion des instances du Mouvement Normand  
Bernay – 3 février 2007*

**S**'il fallait comparer les instances du **Mouvement Normand** à un Gouvernement, on dirait que le **Directorat Rouge** est d'importance régaliennne: les Institutions, la Gouvernance, la question des limites administratives. C'est tout ce pourquoi le **Mouvement Normand** a lutté depuis 1969, avec constance et sans dévier de sa ligne, quelles que soient les circonstances et les périodes électorales.

Ce qui nous amène à affirmer d'emblée l'originalité du **Mouvement Normand** par rapport à des association luttant, elles aussi, pour la réunification de la Normandie. Nous ne doutons pas un seul instant de la conviction du combat mené par *l'Association pour la Réunification de la Normandie* de MM. Morin et Tourret, pas plus que de la volonté unitaire de *l'Union pour la Région Normande*, outre que ces deux organisations, plus amies que concurrentes, n'ont qu'un seul objectif, la fusion des deux demi-régions actuelles, elles n'exercent leur pression – et c'est compréhensible – qu'en période électorale puisqu'elles cherchent à convaincre les Elus.

**Le Mouvement Normand a d'autres ambitions et entend agir en profondeur sur la mentalité normande.** En premier lieu, il

## Forum de discussion des instances du MN

réclame la Réunification. C'est le « *To be or not to be* » de la Normandie. Ensuite, il milite pour une authentique régionalisation, c'est-à-dire qu'il met la région au coeur du dispositif institutionnel et, à cette fin, réclame une extension du Pouvoir Régional et un accroissement des Prérogatives et Compétences des Régions, accompagnées, il va sans dire, des moyens financiers correspondants. De plus, le Mouvement Normand veut un Aménagement équilibré du territoire normand, intégrant, autant qu'il est possible, les notions de développement durable, voire de décroissance soutenable. Enfin, le Mouvement Normand entend promouvoir, notamment par une meilleure prise en compte de la culture enracinée, l'identité normande et, ainsi, développer le sentiment d'appartenance des Normands à leur région.

De ce fait, il n'y a donc pas que l'évolution institutionnelle de la France, de la Normandie dans la France, de la France dans l'Europe qui nous intéresse et cela explique la multiplicité des Directorats. Il n'en reste pas moins que le Directorat Rouge est particulièrement stratégique pour l'action du Mouvement Normand et qu'à l'aube de cette année électorale importante, il est nécessaire d'interroger de façon pertinente ceux qui prétendent assumer le pouvoir.

**Le Mouvement Normand situe son action dans le cadre des Lois : il exclut, de ce fait, tout recours à la violence.** Cela va sans dire. Cela vaut encore mieux en le disant. Cela veut-il dire que le Mouvement Normand ait une quelconque révérence envers le Système ? Ce système qui a tronçonné la Normandie sans consulter les Normands et qui s'accommode de sa division, comme tous les prébendiers qui en profitent ? Evidemment

non, mais nous assumons, comme la Normandie a toujours assumé les différents régimes sous lesquels elle a vécu.

**Remettant en cause la centralisation, le Mouvement Normand ne remet pas en cause l'Etat.** Il veut seulement que le rôle de l'Etat soit précisé. Ses fonctions régaliennes doivent être respectées. Il est vrai que c'est l'Etat lui-même qui accepte que ses prérogatives régaliennes soient rognées au profit des Institutions Européennes. Nous ne voulons pas moins d'Etat, mais mieux d'Etat! En particulier, nous souhaitons que le rôle d'arbitre de l'Etat soit affirmé et que les nécessaires péréquations entre les Régions soient réalisées par l'Etat dans un souci de bonne gouvernance équitable.

**En même temps que la décentralisation, nous voulons la régionalisation.** La région doit être le pivot de la nouvelle architecture nationale et nous souhaitons que le département lui soit subordonné.

Le Mouvement Normand constate le fait que les départements jouissent de prérogatives égales aux régions. Les lois de 1982, là-dessus, ont créé la confusion et emmêlé les compétences. Pour des raisons tout à fait circonstanciées (l'antériorité de la présidence Le Vern), la Haute-Normandie fait l'expérience très concluante du « 276 », c'est-à-dire de la mise en synergie des collectivités territoriales, départementales et régionale, sous l'égide de la Région. Si un jour prochain, l'une de ces structures changeait de couleur politique ou si, demain, la Normandie était reconstituée, il faudrait, dans le premier cas, que le « 276 » subsistât et que, dans le second, les cinq départements normands et la Région travaillassent dans le même

## Forum de discussion des instances du MN

esprit quelles que fussent les tendances majoritaires dans chacune de ces structures.

Le Mouvement Normand, présentement, ne veut pas la suppression des départements. Ils sont légitimes pour les fonctions sociales qui sont leur spécialité et ils rassemblent des Elus de proximité. A l'inverse, nous concevons fort bien que les cantons ruraux disparaissent et que la circonscription de désignation des conseillers généraux soit la communauté de communes, dont le président serait justement le Conseiller Général. Il faudrait pour le secteur urbain conserver le système actuel des cantons.

Une nouvelle géographie se dessine, avec les Agglos et les C.D.C. Le Mouvement Normand en prend acte. Il souhaite que les délégués aux Conseils d'Agglo soient désignés au suffrage universel (par exemple les premiers des listes municipales selon le nombre de voix obtenues et le nombre de délégués à envoyer par la commune aux Conseils d'Agglo. Le Président de l'agglo serait désigné par les conseillers comme les maires sont désignés par les conseils municipaux). D'autres systèmes sont concevables dès lors que l'exigence démocratique est respectée et nous attendons de tous les candidats de toutes élections des propositions claires en la matière.

**Souhaiter l'accroissement des prérogatives et compétences de la Région suppose que des moyens supplémentaires soient donnés à cette collectivité territoriale.** Cela pose évidemment le problème de l'impôt. Il ne s'agit pas d'augmenter les prélèvements, mais de les transférer de la part réservée à l'Etat à celle confiée aux Régions au fur et à mesure que des compétences

nouvelles leur sont dévolues. Il ne nous gêne en rien que les Régions soient devenues des collectivités de gestion. C'est le sens même de la décentralisation.

Le Mouvement Normand souhaite que la Santé, l'Education et la Culture soient régionalisées. L'entretien et la construction des collèges et lycée, la formation continue, les trains express régionaux sont gérés par la Région et ces expériences sont concluantes. Il faut certes procéder par étapes, mais la direction doit être vigoureusement indiquée.

Dans le dernier numéro de *L'Unité Normande* (n° 295 – janvier 2007), nous avons établi un questionnaire-type à proposer aux candidats de toutes les élections de 2007.

En voici les 13 points :

- 1. La politique de décentralisation va-t-elle se poursuivre ?**
- 2. La politique de régionalisation va-t-elle se confirmer ?**
- 3. Selon quelles modalités ?**
- 4. Veut-on ou non une définition CLAIRE des compétences dévolues aux Régions ?**
- 5. Quels moyens financiers sont accordés aux Régions et, corollairement, quelles ressources, provenant des impôts directs et indirects actuellement utilisées par l'État, sont attribuées aux Régions ?**
- 6. L'État est-il prêt à confier aux Régions les enveloppes européennes, comme cela est expérimenté en Alsace ?**

## Forum de discussion des instances du MN

7. **L'État est-il prêt à confier aux Régions la Santé, la Culture et l'Enseignement**, ainsi que la conduite des affaires économiques les concernant ?
8. **Quel peut être le renforcement du rôle arbitral de l'État** et de la politique de périquation absolument indispensable pour affirmer la nécessaire unité nationale par le truchement de la solidarité et d'une politique équilibrée d'Aménagement du territoire ?
9. **Veut-on ou non un aménagement des limites régionales**, notamment, en ce qui concerne la Normandie, sa réunification ? Quel rôle l'État, en la matière, peut et doit jouer, ne serait-ce que pour corriger une calamiteuse division qu'il a provoquée sans l'avis des populations ?
10. **Quel rôle doit-on reconnaître aux départements**, étant entendu qu'ils doivent être maintenus à l'intérieur du cadre régional et leurs prérogatives et missions clairement définies et leurs moyens et ressources clairement évalués ?
11. **Quelles évolutions prévoit-on pour les communautés de communes, les agglomérations** – collectivités de gestion – **et les pays** – structures de projets ?
12. **Faut-il ou non une élection au premier degré des exécutifs des CDC et des Agglos ?**
13. **Quel peut être le devenir de la notion de Services Publics ?** L'État en doit-il être le garant ? Quelle compatibilité avec la notion de Services d'Intérêt Général, telle qu'elle est préconisée par les Institutions Européennes ?

**Quant au combat pour la réunification, où en sommes-nous ?**

Depuis la campagne des élections régionales de 2004, il a pris un tour politique avec le succès mitigé des listes carrément pro-réunificatrices, la défaite cuisante des saboteurs de la Normandie emmenés par Garrec-la-Honte et la victoire des Socialistes, tant en Haute qu'en Basse-Normandie.

Ce sont – pour cette mandature – les deux responsables de l'Exécutif des demi-régions qui ont en mains le dossier.

Ils le font évoluer :

- par les réunions fréquentes des deux équipes et de leurs services
- par des mesures emblématiques : concertation sur les ports, création d'un *Comité du Littoral Normand*, choix de l'aéroport régional à Deauville-Saint-Gatien qui s'ajoutent à des coopérations déjà existantes : *Comité Régional du Tourisme*, *IRQUA*, etc.
- l'*Etablissement Public de la Basse-Seine* est devenu l'*Etablissement Public Foncier de Normandie* et le *Pôle Universitaire Normand* creuse son sillon.
- à cela s'ajoute aussi les mises en synergie qui ont conduit à faire avaliser un certain nombre de pôles de compétitivité mobilisant toute la Normandie
- dans le même temps, la *Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire* qui concerne les deux rives et le projet métropolitain normand (Caen – Le Havre – Rouen et agglomérations) renforcent les perspectives de cohésion normande.

Indiscutablement, dans les faits, le rapprochement des deux parties de la Normandie s'affirme, balayant les craintes des

## Forum de discussion des instances du MN

localistes, ouvrant des perspectives, justifiant notre lutte trentenaire.

Mais que de temps perdu ! Et de mauvaises habitudes s'incrustant : par exemple, le doublonnage des postes dans les administrations et directions régionales dans des locaux coûteux et qui deviennent autant de citadelles jalouses de leurs prérogatives. Le Mouvement Normand réclame une administration régionale calibrée, c'est-à-dire regroupant un nombre de fonctionnaires à peu près équivalent à la moyenne des régions françaises. Il est dispendieux de constater qu'à populations égales les Pays de la Loire aient une fonction publique régionale notoirement inférieure à celle de la Normandie. Cherchez l'erreur ! Evidemment, elle réside dans la division.

On observe donc une réticence de cette corporation de fonctionnaires territoriaux à envisager la réunification et on comprend pourquoi. Le Mouvement Normand préférerait que ces dépenses de fonctionnement fussent affectées ailleurs, notamment dans la recherche.

**Le retard dans la marche vers la réunification se situe aussi dans les hésitations des responsables des Exécutifs Régionaux qui multiplient les études et les vraies ou fausses concertations.**

Les deux Conseil Economiques et Sociaux Régionaux ont été chargés, les années passées, d'étudier les avantages et les inconvénients de coopérations internormandes renforcées ou de la fusion. Ce travail a été saboté ou perturbé dans ses conclusions par des interférences politiciennes indignes de ces assemblées consultatives ou par des considérations corporatistes qui sont toujours des freins aux changements nécessaires et aux évolutions bénéfiques. Insatisfaits, les Présidents des

Conseils Régionaux de Normandie lancent maintenant un audit pour évaluer le coût d'une éventuelle fusion. Outre que cela va encore faire deux ans de palinodies, nous voyons bien que ce luxe de précautions dont ils s'entourent est un alibi pour ne pas endosser une politique volontariste en la matière.

C'est aussi la raison pour laquelle les deux Présidents ont lancé en juin dernier l'idée d'un *Etablissement Public d'Entente Interrégionale de Normandie*. Ce n'est pas la réunification, mais un « ersatz ». Ce pourrait être une étape, mais pour l'instant, hélas, on en est à l'effet d'annonce car, depuis l'été, rien n'a pu venir conforter cette idée d'entente : la représentation normande à Bruxelles est toujours divisée, la Normandie aura deux S.R.A.D.T. (Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du Territoire) et les deux Conseils Régionaux vont signer avec l'Etat deux C.P.E.R. (Contrats de Projet Etat-Région) différents.

Nous sommes encore loin de la réunification recherchée. Certains assortissent cette perspective de la tenue d'un referendum. On demanderait l'avis des Normands pour réunifier quand on leur a imposé la division sans consultation préalable.

Si referendum il y a, nous nous engagerons totalement, mais nous estimons que l'on veut jouer l'existence de la Normandie sur un coup de dés, qu'une majorité d'un moment n'a pas la légitimité pour décider de l'avenir d'un peuple ayant derrière lui vingt siècles d'existence. La Normandie existe dans ses limites depuis la Seconde Lyonnaise.

**Trop d'interférences politiciennes risquent de polluer le débat public qui devrait précéder la consultation.**

## Forum de discussion des instances du MN

A notre avis, si referendum il y a, il faut qu'il soit décidé par l'Etat et non organisé par les Exécutifs Régionaux. Le mieux serait cependant que l'Etat réparât son erreur de 1956 et conduisît lui-même l'opération en montrant l'exemple. Au moment où les problèmes d'endettement de la France grèvent son avenir, où les services de l'Etat doivent être sérieusement débarrassés des doublons ou redéployés ailleurs, il serait bon que sa présence en région fût rationalisée et la réunification de la Normandie pourrait en être la meilleure opportunité.

Une seule Préfecture Régionale en Normandie, avec des Directives Régionales uniques : tel est notre souhait constant. Le Mouvement Normand pense que Rouen est la ville qui doit accueillir les services de l'Etat en Région.

Cela nous amène au vicieux problème de la Capitale Régionale. Vicieux parce que c'est le (faux) argument exhibé par les adversaires de la réunification. Vicieux aussi parce que les fantasmes vont bon train. Vicieux encore parce qu'il permet aux grands maires d'étaler leur médiocrité localiste.

Présentement Caen et Rouen ont le statut de Capitales Régionales. **Ce que nous préconisons, c'est que Rouen soit le siège du Préfet de Région et que Caen soit le siège du Conseil Régional...** Ce que perdra l'une ou l'autre ville sera compensé par ce que l'une et l'autre récupéra soit comme Capitale Préfectorale, soit comme Capitale Régionale. Le Président Le Vern feint de croire qu'une telle répartition serait impossible. Il laisse entendre que les Services de chacune des fonctions seraient tiraillés entre ces deux pôles. Soyons clairs : tous les

services de la Préfecture Régionale seraient regroupés à Rouen et tous les services du Conseil Régional le seraient à Caen. Et puis, pourquoi évoquer le Projet Métropolitain Normand, le réseau de villes Normandie-Métropole si l'on proclame une césure éternelle entre les deux capitales normandes.

Le Mouvement Normand voudrait la réunification tout de suite : cela fait trente huit ans qu'il pose la question, mais nous savons bien qu'il convient de ménager des transitions et de préparer des adaptations. Ce que nous voulons, c'est que le principe de la réunification soit reconnu par l'Etat d'abord, soit accepté par les assemblées délibérantes normandes, ensuite. Nous voulons qu'un calendrier soit établi et les transferts programmés. Nous pensons que la création d'un *Etablissement Public d'Entente Interrégionale de Normandie* pourrait constituer le moteur de cette transition, à condition que sa mission fût clairement définie.

En attendant, multiplions les rapprochements et, d'abord, apprenons à mieux nous connaître entre Hauts et Bas Normands : là, encore, nous souffrons de l'absence d'un enseignement de la culture régionale, qui comprend bien entendu des études de géographie, d'économie et d'histoire normandes, en plus de la littérature, de l'environnement, du patrimoine floristique et faunistique... L'opération de promotion de la nouvelle liaison ferroviaire Rouen-Caen en une heure trente, organisée par les deux exécutifs régionaux, a montré, par son succès populaire, combien une légitime curiosité réciproque pouvait et devait être satisfaisante. Nous attendons de la télévision régionale la promotion de toute la Normandie à destination

## Forum de discussion des instances du MN

des Normands et de la part des deux quotidiens régionaux des regards constants sur la partie de la Normandie dans laquelle ils ne sont pas distribués. Car, qu'ils le veuillent ou non, tout ce qui concerne l'estuaire intéresse toute la Normandie, la promotion du tourisme normand commence par les Normands eux-mêmes, la Manche nous est commune, comme notre histoire, notre littérature, nos peintres, nos musiciens et nos savants. Toutes les enquêtes le montrent : nous sommes de Normandie dès l'instant que nous sortons de nos frontières administratives. Le Mouvement Normand suggère que les villes et les bourgs de « Haute » et de « Basse » Normandie procèdent à des jumelages entre eux pour amplifier les connaissances réciproques et approfondir les liens effectifs qui les unissent. L'idée d'une HANSE normande, rassemblant toutes les villes normandes dans un super réseau de villes est à creuser : il faut sortir du localisme imbécile.

Nous ne préjugeons pas des résultats des futures échéances électorales, tant nationales que locales et nous n'avons aucun a priori à l'égard des équipes qui, présentement ou demain, ont ou auront en mains l'avenir de la Normandie. **Le Mouvement Normand aidera quiconque saura donner un sens au destin commun des Normands et nous affirmons que ceux qui sauront réunifier ce qui n'aurait jamais dû être séparé, sont assurés de diriger la Normandie pour longtemps.**

La partie mérite d'être jouée... et gagnée !





# Directorat Brun

## RECTO-VERSO

### PROBLEMATIQUE DU DIRECTORAT BRUN

*Réunion des Instances du Mouvement Normand  
Bernay – 3 février 2007*

L'économique et le social constituent l'objet du Directeurat Brun. Cela soulève tellement d'interrogations qu'il est impossible de résumer toutes les prises de position que le Mouvement Normand a fait ou fera connaître dans nos publications ou nos communiqués. Le Directeurat Brun est par ailleurs trop récent pour que des positions doctrinales économiques et sociales aient déjà été élaborées. Nous en sommes plus au stade des réactions et des vœux plutôt qu'à la présentation d'un programme. Aussi allons-nous rester très partiels, très modestes : nous en sommes à la phase de collecte des informations et nous ferons part de nos sentiments sur chacune d'entre elles.

Au sein du mouvement normand co-existent des partisans du libéralisme et d'autres du dirigisme. Un débat de fond sur ces questions diviserait davantage qu'il ne donnerait des armes pour donner à la Normandie la volonté de reprendre son rang parmi les régions d'Europe les plus dynamiques.

Ce sera aux adhérents, selon leur approche personnelle de se former une opinion plus générale.

C'est ainsi que le Mouvement normand ne tranchera pas sur les points fondamentaux : faut-il être libéral et se donner les

## Forum de discussion des instances du MN

moyens de lutter contre une mondialisation qui, chaque jour se fait de plus en plus prégnante ? Faut-il être dirigiste et demander à la puissance publique de jouer son rôle dans l'organisation de l'économie, l'aménagement du territoire, la surveillance sinon la protection de nos marchés ?

**Ce qu'il faut retenir, c'est que la Normandie fait partie d'un État: la France ; d'un ensemble: l'Union Européenne et ce, dans un contexte économique mondial. Ce n'est pas la Normandie qui fixe les règles.** Cela étant la Normandie a une géopolitique, des traditions économiques et sociales. En tire-t-on les conséquences ? Saisit-on toutes les opportunités qui s'offrent à nous ?

Telles pourraient être les directions vers lesquelles nous pourrions orienter nos réflexions

### **I- Une géopolitique plutôt favorable. Les atouts de la Normandie**

- La Manche, mer la plus fréquentée du globe
- Placée entre le bassin parisien et le bassin de Londres
- Une des portes d'entrée (et sortie) de l'Europe vers le monde.
- Un terroir riche, un climat propice aux activités humaines
- Une population nombreuse – sans excès- et industrielle. Formée, malgré des lacunes.
- Un territoire aménagé, malgré des déséquilibres, des insuffisances, des retards.

### **II- Des traditions économiques et sociales. La Normandie n'est plus leader en la matière**

- Une hésitation entre deux vocations qui devraient être complémentaires :

- \* La vocation maritime et d'ouverture sur le monde
- \* La vocation terrienne et d'excellence des produits à mettre sur les marchés proches

- Une tradition industrielle très ancienne, puis une grande industrie de main-d'œuvre, enfin la nouvelle industrialisation d'après-guerre. Ces trois "âges" industriels ont périclité ou sont en crise. Cependant il en subsiste encore des fleurons.
- Une tradition sociale prestigieuse : la Normandie a souvent été à la pointe de l'innovation sociale. Au XIXe siècle plutôt qu'au XXe : elle n'est plus le champ d'expérimentation qu'elle fût.
- La centralisation a désorganisé la Normandie :
- Majorité d'entreprises d'importance ont leur sièges sociaux... ailleurs
- Pratiquement plus d'autonomie bancaire
- Écrémage des élites
- Spécialisation négative des activités : la Normandie n'ayant plus les fonctions nobles (directions, laboratoires de recherche, centres de décision...), elle subit plus qu'elle n'initie. Elle a de ce fait perdu son esprit d'entreprise et de conquête, se trouve trop confinée dans des fonctions subalternes.

**Conséquences : des opportunités non ou mal saisies, des créneaux et des niches à occuper.**

- Il est indéniable que Port 2000 arrive bien tard. La Normandie n'a pas tiré tous les bénéfices de son capital de situation.
- La proximité de Paris a été une chance et un handicap. Elle reste une opportunité. Celle de Londres est encore inexploitée.

## Forum de discussion des instances du MN

- L'avenir du terroir riche réside indiscutablement dans l'excellence des produits (diverses AOC, le lin, race bovine normande, cheval, etc...) et dans les niches nouvelles à rechercher, à consolider ou imposer.

### **La Normandie a perdu de son attractivité et ses jeunes diplômés partent... sans revenir.**

Il faudrait donc à la fois leur permettre d'affronter le monde et les fixer. Ainsi offrir pour leur retour des conditions de vie plus attractives : logements intermédiaires, qualité de vie, accueil et loisirs haut de gamme, postes d'encadrement et de direction (retour des sièges sociaux). A l'origine, cependant, il faudrait que la formation initiale fit une grande place à tout ce qui pourrait contribuer à promouvoir l'identité normande. Afin qu'ils promeuvent notre culture, notre nom et nos entreprises à l'extérieur (apport de marchés), et qu'ils rapportent une expérience enrichissante et une ouverture d'esprit qui parfois fait défaut. Que l'anglais – en partie issu du normand, soit la seconde langue naturelle de tous les jeunes Normands.

**Le territoire normand est aménagé mais encore trop déséquilibré**, avec des quartiers dits sensibles, des cantons en voie de désertification, des friches industrielles à reconquérir et des zones où les pollutions restent préoccupantes.

**Au plan industriel, il est à considérer que les industries de main d'œuvre n'aient pas encore achevé leur mue** : il est à craindre, par exemple, que les industries de l'automobile et de la raffinerie connaissent des évolutions d'autant plus graves qu'elles ne seraient pas anticipées. La réponse, évidemment, se trouve dans le Pôle de Compétitivité Mov'Eo sur les moteurs et sur une approche globale de la filière énergétique faisant de la

Normandie la région leader de tous les types de production d'énergie. (Notons que le pôle nucléaire est en Bourgogne)

Pour éviter les naufrages du genre Moulinex, il faudrait être plus attentif – que peut-on imaginer pour encadrer la transmission des entreprises sans entraver la liberté d'entreprendre? Il semble nécessaire de développer une formation diversifiée des personnels tout du long de leur activité. (Solution du DIF? Droit individuel à la formation 120 heures sur 6 ans?)

**Une des grandes faiblesses de la Normandie réside dans son secteur tertiaire.** Faiblesse due à l'éviction des centres de décision des grandes entreprises publiques et privées, faiblesse en partie masquée au plan statistique par une plus grande présence des administrations locales et régionales consécutives à la désastreuse division de la Normandie. (À ce sujet il conviendrait de comparer l'importance de l'encadrement administratif de deux régions de même importance: les Pays de Loire / La Normandie regroupée. C'est accablant pour la Normandie).

**Il importe donc, en luttant contre la micro centralisation au profit de Rennes et Lille ou Nantes, aussi pernicieuse que la centralisation parisienne, de rapatrier le plus grand nombre de sièges sociaux et de directions de grands groupes au sein du réseau métropolitain normand.** Là encore la division normande est responsable du départ de ces centres de décision puisque ni la "haute", ni la "basse" Normandie ne pouvaient prétendre avoir la taille critique pour obtenir de conserver des directions régionales comme celles de La Poste ou d'EDF... Mauvais exemples qui entraînent le départ des centres de décision des groupes privés. Cela a des conséquences dramatiques en terme d'emplois (plusieurs milliers) de hauts salaires et de débouchés

## Forum de discussion des instances du MN

pour nos diplômés. Il est à remarquer, en outre, que la Normandie, mise à part l'arrivée de l'IMEC à Caen, n'a pas bénéficié des déconcentrations et décentralisations entreprises par l'État dans les années 1980-1990. Le Mouvement Normand estime, notamment qu'au lieu de tout concentrer dans les tours de la Défense à Paris, beaucoup de bureaux et d'entreprises pourraient s'implanter à Évreux ou Rouen – si toutefois une gare rive gauche était l'amorce d'un véritable quartier des affaires.

La récente venue au Havre de la *convention Europe-Chine*, qui est une reconnaissance du grand port normand comme principale porte d'entrée du commerce chinois en Europe montre à l'évidence que le devenir économique normand réside dans le commerce international, la logistique afférente et des niches de production à haute valeur ajoutée et résolument tournée vers l'exportation. Le tissu des PME-PMI, aussi loin en "haute" qu'en "basse" Normandie, peut répondre à ce défi. Il convient d'encourager l'innovation et grâce au pôle de compétitivité sur la logistique, de créer des synergies facilitant la conquête des marchés étrangers.

En cette matière à l'export, il est souhaitable de voir l'ensemble des acteurs marcher la main dans la main sous une seule bannière "Normandie", seule nom porteur auprès des clients internationaux.

Dans le domaine agro industriel, la recherche de l'excellence, la promotion des A.O.C. et des produits normands, notamment par l'IRQUA (campagne *Gourmandie*), peut constituer un exemple à suivre et à amplifier.

Quelque brillante qu'ait été la tradition industrielle normande, dont il subsiste d'intéressantes particularités, on assiste et on assistera à une évolution de ses caractéristiques. Les industries de main d'œuvre se fragilisent face aux boudoirs asiatiques, d'Europe centrale et du Maghreb. Les industries tournées vers la haute technologie prospèrent. L'exemple d'*Ariane*, à Vernon, est emblématique. Celui des constructions navales à Cherbourg (programme *Barracuda*) est prometteur.

Là réside la puissance économique de la Nouvelle Normandie.

N'oublions pas non plus des éléments de communication qu'il n'est pas courant de placer – en Normandie – dans les constituants du développement économique: le sport et les réseaux.

Il s'agit ici de deux éléments fédérateurs de la population autour de d'objectifs partagés.

Le sport avec les clubs de football du Havre et de Caen sont des vecteurs de communication "*Normandie*" et rassemblent beaucoup plus largement que les villes concernées. Les rencontres sont aussi le moyen de faire venir des décideurs de l'extérieur et qu'ils rencontrent les responsables locaux.

Les réseaux sont en phase d'expansion, image d'une nouvelle génération de chefs d'entreprises et de cadres qui partagent l'information, font circuler les opportunités. C'est donc la possibilité d'augmenter la compétitivité des entreprises. Le *Normandy Day* fait partie de ces atouts. Le Mouvement Normand par les compétences multiples de ses membres pourrait en être un supplémentaire. En l'occurrence la multiplicité est un facteur favorable.

## **Forum de discussion des instances du MN**

C'est donc sur cette note d'espoir que nous concluons ce très bref aperçu de la réalité économique et sociale de la Normandie en début d'année 2007.





# Directorat Vert

## RECTO-VERSO

### PROBLEMATIQUE DU DIRECTORAT VERT EN LIAISON AVEC L'O.N.D.E.

(Organisation Normande de Défense de l'Environnement)

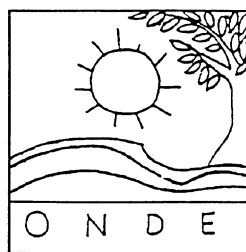
*Réunion des Instances du Mouvement Normand  
Bernay – 3 février 2007*

Le Directeur Vert du Mouvement Normand se préoccupe des problèmes liés à l'AGRICULTURE, à l'ELEVAGE, à la FORET et la Filière BOIS, à l'AGRO-INDUSTRIE, aux A.O.C. et LABELS, d'une part, et des problèmes écologiques et environnementaux, d'autre part. Dans ce dernier cadre, le problème de l'ENERGIE et des ENERGIES se trouve posé, notamment tout ce qui concerne les ENERGIES RENOUVELABLES.

Associé étroitement à l'**Organisation Normande de Défense de l'Environnement**,

le Directeur Vert entend développer une approche pragmatique des questions environnementales dans la perspective du Développement Durable, voire de la

Décroissance Souhaitable. Mais, d'une part, la défense de l'environnement doit se concilier avec les exigences économiques et sociales, et, d'autre part, il convient de ménager les transitions indispensables pour que les préoccupations écologiques de long terme soient acceptées par les populations. Le



## Forum de discussion des instances du MN

facteur temps est essentiel : d'un côté, il faut trouver les solutions pour sauver, voire reconquérir un environnement de qualité, avant que des destructions irrémédiables oblitèrent notre avenir, d'un autre côté, il faut éviter que des solutions trop rapides, donc brutales, provoquent des rejets et une crise sociale.

**L'écologisme que doivent défendre le Mouvement Normand et l'O.N.D.E. doit être raisonnable, progressif, non sectaire.**

Dans un premier temps, nous évoquerons la problématique – EN FEVRIER 2007 – du monde agricole et agro-industriel, voire de l'agro-commerce, dans le contexte de l'évolution de la Politique Agricole Commune, qu'à notre niveau (Mouvement Normand-Onde) nous ne pouvons contester sérieusement ou modifier, mais que la Normandie subit (si l'on voit la question avec pessimisme) ou que les Normands concernés doivent appliquer au mieux de leurs intérêts (si l'on croit qu'il soit possible de tirer notre épingle du jeu).

Nous n'avons pas la prétention de « faire la leçon » aux professionnels : nous nous plaçons plutôt du côté des consommateurs, des contribuables, des citoyens.

Dernier point, notre approche – comme en tous domaines – est susceptible d'évolutions, car les données changent vite.

De façon presque caricaturale se pose – notamment dans les médias et l'opinion – le choix entre une agriculture productiviste et une agriculture raisonnée, raisonnable et respectueuse de l'environnement. En réalité, la question ne se pose pas en termes d'alternative. Il n'y a pas une agriculture, mais des agricultures qui cohabitent (Idem pour l'élevage) et il serait faux

d'affirmer que les partisans d'une agriculture, dite productiviste, n'ont aucune préoccupation environnementale, ne serait-ce que, pour des raisons économiques compréhensibles, tout le monde a intérêt à sauvegarder l'environnement, promouvoir la qualité, rationaliser la production, notamment en réduisant les dépenses d'engrais ou énergétiques.

La position du Mouvement Normand et de l'Onde pourrait se résumer en un certain nombre d'options :

1. **L'agriculture normande doit rester EXPORTATRICE.** La recherche d'une simple satisfaction de nos besoins alimentaires relève d'une conception malthusienne et ne reconnaît pas à la Normandie la richesse de son terroir et les nombreuses potentialités qu'il offre.
  
2. **Satisfaisant les besoins alimentaires des Normands** et ayant le projet d'affronter les marchés français, européens, mondiaux, l'agriculture normande doit rechercher
  - a) La qualité
  - b) La performance
  
3. **La Normandie souffre d'un handicap :** l'insuffisance de la recherche agronomique. Il n'est pas admissible que l'INRA ne soit pas présente sur le sol normand et que les Universités Normandes se préoccupent si peu du devenir agricole
  
4. **La Normandie doit protéger, promouvoir ses « niches » d'excellence** (produits laitiers, légumes, cidres, l'élevage de qualité des bovins, des ovins et du cheptel chevalin). La promo-

## Forum de discussion des instances du MN

tion des races locales reste un impératif, de même que la défense et la recherche de nouvelles A.O.C. La promotion des produits normands (Gourmandie) doit être soutenue et des campagnes promotionnelles, en direction des marchés étrangers, proches (B.G. – Benelux – Allemagne – Italie) ou lointains (Russie – Extrême-Orient) doivent s'organiser avec une meilleure articulation entre les producteurs et les spécialistes de l'exportation

5. **En ce qui concerne la grande culture, la recherche de la qualité, notamment pour les céréales, est le meilleur gage de la pérennité de nos débouchés extérieurs** (nous estimons tout à fait positif que le Port de Rouen soit le premier port céréalier d'Europe). Cette recherche de la qualité ne peut se faire au détriment d'une réelle prise en compte de la défense de l'environnement, de la protection des sols, d'une baisse des coûts de production.
6. **L'émergence des agro-carburants** – que d'aucuns nomment bio-carburants – **peut constituer une diversification pérenne et sûre de la production agricole**. D'autant plus que la Basse-Seine est équipée ou s'équipe en unités industrielles de production de diester et d'éthanol et que la Normandie, en liaison avec les régions voisines de Picardie et de Champagne-Ardenne, peut participer au développement d'un pôle de compétitivité en la matière. Les réticences devant les bilans énergétiques médiocres des agro-carburants ne doivent pas entraver cette nouvelle spéculation. Les agro-carburants, d'une part, peuvent assurer une indépendance énergétique de la profession agricole (avec la bio-masse, le solaire, le

petit éolien) et, d'autre part, il faut penser que l'on est au début des recherches quant aux processus de production. Les bio-carburants de deuxième génération s'avèrent plus prometteurs.

**7. Pour que les agriculteurs continuent à exister, il faut qu'ils acceptent progressivement, mais sans attendre, l'évolution des aides**, non pas en fonction des productions, mais en direction des exploitations. La reconnaissance du rôle de « *gardiens de la nature* », de défense de l'environnement, de protection des paysages peut et doit constituer une nouvelle légitimité pour les professions agricoles.

En matière de Défense de l'Environnement, le Mouvement Normand et l'ONDE suivent de près les efforts qui sont déployés dans tous les domaines. En ce début d'année 2007, nous en retiendrons quelques aspects, étant entendu que nous resterons attentifs aux autres.

Parmi ces derniers, les succès dans la lutte contre les pollutions de tous ordres : lutte contre la dissémination des déchets et les décharges sauvages, réduction des pollutions industrielles, surtout lorsqu'elles sont organisées (amiante), dépollution des sols sur les friches industrielles. La lutte contre le bruit se révèle, chaque jour, plus indispensable, de même que le combat contre tous les vandalismes, notamment visuels (tags, graffittis). Le Mouvement Normand et l'ONDE se prononcent résolument en faveur de l'éducation à l'éco-citoyenneté, à l'instar du Danemark où cet enseignement, dans tous les établissements, n'est en rien théorique, mais concret, avec études de cas « in situ », y compris dans les bâtiments administratifs et les entreprises.

## Forum de discussion des instances du MN

Deux grands sujets sont à l'ordre du jour : la bonne santé des cours d'eau et la qualité des eaux et les problèmes liés à la péri-urbanisation et la « rurbanisation ».

**1. Les rivières et fleuves normands se portent mieux**, y compris en ce qui concerne les taux de nitrate et la quantité de produits pesticides dans l'eau. Cela témoigne d'une prise de conscience du monde agricole et d'une amélioration des méthodes culturales. Néanmoins, il faudrait que les surfaces enherbées ou couchées en herbe s'accroissent, notamment en bordure des cours d'eau. L'opération de nettoyage de la Seine est exemplaire, même s'il faut persévérer dans l'effort collectif consenti.

*L'agence de L'Eau Seine-Normandie* est un bon outil pour mener une politique de long terme concernant la qualité des eaux en général et des eaux de rivières en particulier. Le Mouvement Normand et l'ONDE appuient toutes les initiatives concernant les eaux de ruissellement (fossés, drainages, bassins de rétention) et la reconstitution des mares.

Le Mouvement Normand et l'ONDE souhaitent la création d'une *Maison de l'Eau*, par exemple, sur les quais de la Seine, à Rouen, afin que le public puisse être informé, aux moyens d'expositions et de présentations de bilans, des progrès réalisés dans la défense des cours d'eau et de la qualité des eaux.

**2. Concernant la péri-urbanisation et la « rurbanisation »**, le Mouvement Normand et l'ONDE constatent que la population, dans sa majorité, aspire à l'accession à la propriété et à la maison individuelle. Il s'agit d'une contradiction avec le

phénomène, mondial plus que régional, de « *citadinisation* » des populations. Cette contradiction, en fait n'est qu'apparente. En réalité, et parce que la Ville attire (emplois, loisirs, services), la population recherche un autre type d'espace urbain. La ville-parc, à la nordique, recueille les suffrages. Cela consiste à considérer comme agglomération, non seulement la ville-centre, mais les communes de banlieue – lorsqu'il y en a -, les communes péri-urbaines (dans un rayon de 15 km) et « rurbanes » (jusqu'à 40 km, quelquefois plus). Mais il convient aussi d'y inclure les forêts péri-urbaines, véritables poumons verts des cités et les zones encore agricoles intersticielles, ayant souvent une vocation maraîchère ou d'élevage. Cela suppose aussi que l'on veuille « renaturer » la ville-centre, c'est-à-dire y réintroduire des espaces verts (notamment à la place de friches industrielles). Une telle ambition s'oppose à ceux qui, esprits à courte vue, veulent « redensifier » la ville, notamment par l'entassement de logements sociaux. Il faut, au contraire, répartir les logements sociaux dans l'ensemble d'une agglomération en les mélangeant avec les accessions à la propriété. Il y a urgence à développer l'offre de logements locatifs (sociaux et intermédiaires), mais il faut éviter les erreurs concentrationnaires des « cités » de la seconde moitié du XXe siècle, sources du « mal-vivre » d'une partie de la population.

L'Établissement Public Foncier de Normandie a, à notre avis, un rôle éminent à jouer pour mettre à disposition des terrains à construire, et pas seulement des zones à industrialiser.

L'intérêt d'une péri-urbanisation et, même, d'une « rurbanisation », ORGANISEES, réside aussi dans l'expérimentation

## Forum de discussion des instances du MN

de constructions à haute qualité environnementale, voire de « maisons écologiques », utilisant notamment les bio-matériaux, le solaire, le petit éolien, l'énergie de la bio-masse et autres énergies renouvelables (bois notamment). Il nous apparaît qu'un bilan énergétique complet devrait être dressé faisant la comparaison entre l'habitat urbain et l'habitat péri-urbain. Il nous paraît trop facile de fustiger la péri-urbanisation par la dénonciation des dépenses quotidiennes de transports. C'est un refus de prendre en compte la globalité de la question. C'est surtout un alibi pour masquer la défaillance d'un système de transports collectifs performants. Malgré d'indiscutables progrès (métrobus – TEOR – Via cités à Caen), on est encore loin de l'efficacité des transports collectifs de certains pays plus péri-urbanisés que nous.

**La périurbanisation et la « rurbanisation » doivent cependant être maîtrisées.** Notamment pour sauvegarder le maximum de terres agricoles. Cela doit déterminer les localisations des parcelles à bâtir vers les terrains de moindre qualité agricole (terrains pentus, gâtines, terres à silex, etc.) et, surtout, il faut exiger des architectures compatibles avec les styles traditionnels des différents terroirs normands. Ce n'est pas incompatible – loin de là – avec la recherche de constructions écologiques à haute qualité environnementale. De même, on peut très bien concevoir la réalisation de petites unités collectives locatives, à condition qu'une recherche architecturale les intègre dans le paysage et que l'on évite le phénomène « cité ». Nous devons toujours garder à l'esprit que la Normandie a un énorme potentiel touristique lié à ses paysages et qu'il convient de ne pas le gâcher.

**D'autre part, par la réhabilitation des mares, par l'entretien des haies, voire leur réintroduction**, par le refus du goudronnage systématique des surfaces communes, il faut prévenir les ruissellements destructeurs, les érosions catastrophiques et les inondations.

**Il faut sauver l'habitat ancien, le réhabiliter avec discernement**: c'est notre richesse à tous. Nous considérons la re-création d'un C.A.U.E. dans l'Eure comme une bonne mesure et nous ne serions pas défavorables qu'en matière de constructions un dirigisme esthétique contraignant s'impose à tous.

L'intérêt, enfin, de la péri-urbanisation et de la « rurbanisation » est qu'elle permet la résurrection de villages qui retrouvent les chiffres de population du XIXe siècle et qu'elles impliquent en corollaire la nécessité du maintien des Services Publics.

**Quoi qu'en pensent les directions centrales des dits Services Publics, il faut au contraire promouvoir une politique audacieuse de renouvellement des Services Publics** dans laquelle chacun d'eux, abandonnant une sectorisation et une autonomie dépassées, se retrouverait dans des Maisons de Services Publics, avec des personnels pluri-fonctionnels.

Au plan énergétique, il faut partir d'un fait : la Normandie est une région leader en la matière. Elle est largement excédentaire comme productrice d'énergie(s). Non seulement, elle doit le rester, mais elle doit même encore conforter sa vocation. Toute position malthusienne, qui consisterait à prôner une décroissance de la production énergétique normande sous pré-

## Forum de discussion des instances du MN

texte que cela excède sa propre consommation est anti-économique et, même anti-sociale, puisque l'on ne rend pas hommage à la haute technicité des salariés de ce secteur essentiel, constituant une véritable richesse normande. D'ailleurs, à cause de la méfiance – que l'on peut comprendre – à l'égard de l'énergie nucléaire, qui s'étend en une vision négative envers toute consommation d'énergie – ce qui est absurde -, on peut constater que la Normandie n'a pas saisi l'opportunité d'être à l'origine d'un pôle de compétitivité spécifiquement énergétique, pas plus qu'une filière proprement énergétique n'y est constituée.

**Le Mouvement Normand et l'ONDE considèrent que l'énergie, les énergies, loin d'être un mal, sont le sang de l'économie** et que la Normandie, en tant que grande productrice, doit mieux saisir sa chance et en faire l'un des points forts de son économie.

De même, le Mouvement Normand et l'ONDE, tout en étant conscients des dangers potentiels des centrales en fin de vie et de l'embaras pluri-centenaire des déchets nucléaires ultimes, prennent acte du fait que l'énergie nucléaire, pour les trois ou quatre décennies à venir, est indispensable et présente l'avantage de ne pas contribuer à l'augmentation de l'effet de serre (principal danger écologique menaçant la planète). De ce fait, le Mouvement Normand et l'ONDE se déclarent favorables pour l'implantation de l'E.P.R. à Flamanville, notent que Penly constitue aussi une potentialité d'implantation.

Ce recours prolongé à l'énergie nucléaire, qui fait de la Normandie une des régions les plus nucléarisées d'Europe, devrait avoir pour corollaire :

**a) A l'échelon national**, la relance du supergénérateur de Creys-Malville, dans la mesure où cette technique éliminait davantage de déchets et prolongeait l'emploi de l'uranium (dont les réserves ne sont pas inépuisables, même si, pour les cinquante prochaines années, il semblerait qu'il y en eût assez). L'arrêt de Crey-Malville a été une erreur majeure de l'écologisme sectaire. C'est d'autant plus grave que c'est avec des équipements de ce genre qu'il est concevable de faire de gros progrès dans le traitement des déchets.

**b) A l'échelon normand**, il faudrait la légitime compensation de tout mettre en œuvre pour que les lignes à haute tension fussent enterrées, notamment dans le Bocage. D'ailleurs, en règle générale, il conviendrait de demander à R.T.E. d'enterrer le maximum de lignes, tout particulièrement dans nos bourgs et dans la traversée des paysages les plus typiques. Le coût de cette opération doit d'abord être considéré comme la légitime compensation à la nucléarisation de la Normandie.

Au passage, nous rappelons que la première phase de nucléarisation a été décevante en termes de compensation, notamment en ce qui concerne la réalisation des infrastructures ferroviaires et routières pour lesquelles l'aide de l'Etat aurait pu approcher l'aide que ce même Etat a accordée à la Bretagne ayant, elle, refusé le nucléaire, mais réclamant toujours davantage d'électricité des centrales normandes.

Vouloir que la Normandie reste leader en matière de production d'énergie, suppose que la Région fasse flèche de tout bois, c'est-à-dire s'intéresse à TOUS les modes de production énergétique.

## Forum de discussion des instances du MN

Cela passe par l'option Centrales à charbon et centrale au gaz, telles qu'elles sont envisagées dans la région du Havre.

Ces centrales sont indispensables pour permettre de faire face aux pics de consommation auxquels ni le nucléaire, ni l'éolien ne peuvent faire face (l'énergie hydro-électrique le peut, mais la Normandie n'est pas très éligible, sauf marginalement, à ce type de production électrique).

Le Mouvement Normand et l'ONDE approuvent les projets de centrales au charbon au Havre, tenant compte du fait que le charbon, qui, certes, n'est pas une source d'énergie renouvelable, présente encore d'immenses réserves pour les deux siècles à venir. Certes, ces centrales sont productrices de CO<sub>2</sub> et d'inconvénients en matière de pollution, mais, les progrès technologiques permettent d'espérer que ces nouvelles centrales seront beaucoup moins polluantes et que l'on saura piéger le CO<sub>2</sub>. Dans la perspective de préserver l'objectif de permettre à la France de respecter le Protocole de Kyoto, n'oublions pas de noter que le recours à l'énergie nucléaire place notre pays à la pointe parmi les pays industrialisés. Le recours, finalement secondaire, à quelques centrales à charbon, ne constitue pas une remise en cause de nos engagements internationaux.

Quant à la centrale au gaz, qui devrait se faire à partir du terminal méthanier d'Antifer, c'est une opportunité qu'il convient de ne pas refuser. La prétention de certaines associations de défense de l'environnement de vouloir faire d'Antifer un port de plaisance est irréaliste. Antifer existe déjà comme port d'accueil des supertankers, il est logique que cet équipement connaisse le plein épanouissement industriel auquel il est voué.

Tous les autres modes de production d'énergies doivent CONJOINTEMENT être exploités (bio-masse, cogénération, solaire, éolien etc.). Cela suppose que la Recherche, sa traduction économique, soient développées à partir de nos Universités et des laboratoires privés. La réalisation d'unités de production de diester et d'éthanol est commencée (sujet traité plus haut par le Directorat Vert).

Cependant le meilleur gisement énergétique à redécouvrir réside dans les économies d'énergie

- a) Dans le logement et l'habitat
- b) Dans les transports

Nous pensons que le Pôle de Compétitivité MOVE'O, par ses recherches sur les moteurs et les nouveaux carburants, peut donner à la Normandie un rôle, là aussi, leader. De même, le choix des transports propres (fluvial – ferroviaire) et collectifs doit être encouragé, en sachant bien que, pour les deux prochaines décennies, le transport routier reste incontournable (l'oukase contre le recours au transport routier est irréaliste, économiquement et socialement) mais des moteurs moins gourmands, des carburants obtenus par des énergies renouvelables, une rationalisation des échanges devraient entraîner un freinage progressif du recours au transport routier. Cela suppose aussi que le transport ferroviaire cesse son déclin et que la Normandie soit autant maltraitée par la SNCF. Cette question est éminemment politique et le Mouvement Normand, ainsi que l'ONDE, ne doivent pas cesser d'interpeller les Elus en la matière.

En ce qui concerne l'énergie éolienne, le Mouvement Normand et l'ONDE apprécie que la Région de Haute-

## Forum de discussion des instances du MN

Normandie soit l'une des régions à avoir réalisé un Schéma Régional Eolien. Il importe – et c'est l'une de nos propositions les plus déterminées – que l'autre demi-région, la Basse-Normandie, réalise à son tour un tel Schéma.

**Un Schéma, ce n'est pas un Plan :** c'est un outil d'aide à la décision, où l'on cherche à mettre en évidence les lieux d'implantations potentiels des aérogénérateurs. L'actuelle levée de boucliers d'Associations NYMBY (Not in my back-yard) nous apparaît excessive, alarmant inutilement les populations sur des inconvénients, réels ou supposés des implantations d'éoliennes.

Il ne s'agit pas de méconnaître les nuisances de l'éolien, mais d'en promouvoir une utilisation raisonnable. La concertation préalable est une obligation et doit se concevoir, non pas à l'échelon communal, mais dans un cadre plus large (C.D.C. – « Pays »).

Il n'en reste pas moins que des permis de construire ont été accordés pour 11 communes et 72 éoliennes en Haute-Normandie (mai 2006) et que le mouvement est enclenché. Le Mouvement Normand et l'ONDE l'appuient, en sachant très bien que l'énergie éolienne restera encore longtemps secondaire (pas marginale). La Normandie, d'une part, propose deux lieux d'implantations d'éoliennes en mer. Le premier, au large de Veulettes (21 éoliennes à 7 km au large), sera le premier exemple d'implantations d'éoliennes « off-shore » en France – la Normandie est encore leader —, le second, celui des « Deux-Côtes » (Normandie-Picardie) est plus ambitieux (156 éoliennes au large du Tréport), mais suscite des oppositions. Celle des pêcheurs (quel dédommagement prévoir ? Le rapport à la pêche n'est d'ailleurs pas entièrement négatif puisque les massifs rocheux sur lesquels les éoliennes seraient

implantées pourraient constituer des naissains à poissons). L'opposition la plus sérieuse vient de l'Amiral chargé de la surveillance de la Manche, qui craint que la zone – 117 km<sup>2</sup> – ne soit encore encombrée... de mines.

Cet argument ne nous convainc pas. Si tel est le cas, c'est à l'Etat, en dédommagement des séquelles de la guerre, de débarrasser la zone, comme cela a été fait en préalable à la construction de Port 2000.

Un autre argument – valable pour toute réalisation d'installations éoliennes – est avancé, notamment par la CGT: la nécessité de rachat de l'électricité produite par EDF coûte très cher à l'opérateur public (l'électricité éolienne coûte quatre fois plus cher que l'électricité d'origine nucléaire). D'après cette Centrale, c'est une rente versée par un opérateur public à des opérateurs privés... Le Mouvement Normand et l'ONDE rejettent cet argument :

**a) L'énergie éolienne est renouvelable**

**b) Elle entre dans l'objectif d'une production d'au moins 21 % d'électricité d'origine renouvelable** (Directive du 27 septembre 2001 et Loi P.O.P.E. – Programme fixant des Orientations de la Politique Energétique du 13 juillet 2005).

**c) La France – dont la Normandie en premier chef – possède le second potentiel éolien européen** après le Royaume-Uni (potentiel estimé à 66 TWh – TeraWatt heures sur terre et de 90 TWh en mer, soit près du tiers de la production totale d'électricité de la France).

**d) L'énergie éolienne contribue à l'indépendance énergétique de la France**, objectif qui doit rester constant, compte tenu des menaces périodiques de ruptures d'approvisionne-

## Forum de discussion des instances du MN

ment en provenance de pays politiquement instables, voire carrément hostiles.

Pour toutes ces raisons, mais connaissant le manque de souplesse d'utilisation de l'énergie éolienne, le Mouvement Normand et l'ONDE se prononcent fermement en faveur du développement des aérogénérateurs. Ils suggèrent que l'on étudie de près l'intérêt des petites éoliennes, notamment à destination des exploitations agricoles.





# Directorat Gris

## RECTO-VERSO

### PROBLEMATIQUE DU DIRECTORAT GRIS

*Réunion des Instances du Mouvement Normand  
Bernay – 3 février 2007*

Le Directeur Gris du Mouvement Normand porte sur les problèmes concernant la formation initiale et continue, sur l'Université et les Grandes Ecoles, sur la Recherche. La vie étudiante est aussi une préoccupation constante, ainsi que la lutte contre l'illettrisme.

Ce Directeur, de création récente, n'a abordé que quelques aspects de son département et part de différents constats.

- 1. L'illettrisme est plus élevé en Normandie** que dans de nombreuses autres régions françaises
- 2. Les résultats du baccalauréat y sont inférieurs** de deux points par rapport à la moyenne nationale
3. Le nombre des étudiants en Normandie est proche de 100 000
- 4. Malgré le Pôle Universitaire Normand, il ne semble pas que des progrès significatifs aient été réalisés** dans une véritable synergie universitaire normande

## Forum de discussion des instances du MN

**5. Le nombre des Grandes Ecoles en Normandie est particulièrement bas**

**6. Il manque une Faculté Dentaire**

**7. Le P.R.E.S. normand se fait attendre** (*Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur*)

**8. Malgré quelques exemples positifs, on note une déconnexion inquiétante entre le monde universitaire normand et l'ensemble de la société civile normande.** Là, encore, des synergies ne se font pas

9. On constate

**a) Une insuffisance** de la Recherche, tant publique que privée, en Normandie

**b) Une dichotomie** entre Recherche Publique, plutôt centrée sur Caen, et une Recherche Privée, mieux représentée à Rouen

**c) Un difficile passage** entre la Recherche fondamentale, la Recherche appliquée et la Recherche-Développement.

Les Pôles de Compétitivité ont l'ambition de corriger ce handicap, mais l'on ne sent pas encore une véritable mobilisation du côté universitaire.

**10. On peut déplorer une quasi-absence de l'Institut National de la Recherche Agronomique en Normandie,** qui, pourtant, est une grande région agricole

**11. La culture régionale n'est pas enseignée.** C'est un grave inconvénient pour la promotion de l'identité normande et un

véritable handicap pour l'intégration des populations en provenance d'ailleurs

**12. Une majorité de diplômés quitte la Région**, ce qui, en soi, n'est pas un drame. Mais ils ne reviennent pas. La Région normande est donc doublement handicapée : elle forme au prix fort des diplômés et, elle manque de cadres, de médecins, d'ingénieurs

**13. Il ne semble pas que l'accueil des étudiants soit suffisant** en Normandie :

**a) Insuffisance** du logement étudiant

**b) Déficit** en matière d'environnement émulateur et ludique (l'exemple de la Fac du Madrillet à Rouen est caricatural : il n'y a pas une cafétaria !)

**c) Insuffisance** de logements intermédiaires pour l'accueil des doctorants, chercheurs, voire professeurs étrangers associés.

**14. Comme toutes les universités françaises, les universités normandes manquent de moyens** et sont à la limite de la cessation de paiements. Malgré un engagement de plus en plus prononcé des Collectivités Régionales dans la construction, la restauration et l'entretien des locaux alors que l'Enseignement Supérieur relève de la compétence de l'Etat

On pourrait continuer cette triste litanie : le Mouvement Normand considère :

**1. Que l'enseignement est en crise en Normandie, plus qu'ailleurs en France**

## Forum de discussion des instances du MN

2. **Que l'enseignement supérieur (Universités et Grandes Ecoles) ne répond pas aux attentes de la Normandie**
3. **Que la Recherche en général reste insuffisante en Normandie**
4. **Qu'il y a un trop large fossé entre le monde de l'enseignement et la Normandie.**

Pour l'instant, nous ne portons pas de jugement sur la formation continue, à propos de laquelle nous n'avons pas une information suffisante et, par suite, une capacité d'appréciation.

### **1. La Formation Initiale est en crise en Normandie, plus qu'ailleurs en France**

Il convient de rappeler que la Normandie au début du XIXe siècle était, d'après les études réalisées sur les conscrits, l'une des régions « les mieux instruites de France ». Nos performances scolaires et universitaires nous situent plutôt en queue de peloton aujourd'hui. Pourquoi cette dégringolade ?

Il y a plusieurs causes que le Mouvement Normand entend mettre en évidence.

1. **L'industrialisation a offert des emplois un peu trop facilement.** Les jeunes Normands ont pris l'habitude de quitter l'école très tôt pour gagner tout de suite de l'argent. Le phénomène se vérifie encore de nos jours : à chaque embellie de l'économie, on observe un abandon avant la fin des études de bon nombre de parcours scolaires et universitaires.

2. **L'Etat a trop longtemps considéré la Normandie comme une région riche et n'a pas investi**, à la même hauteur, dans le domaine de la formation, autant en Normandie que dans d'autres régions.
3. **L'écrémage systématique des élites normandes**, attirées surtout par la Capitale, provoque indéniablement une rupture dans la transmission des savoirs au sein de la population normande
4. **Parmi les autres causes**, il en est deux qu'il conviendrait d'évaluer : la trop grande proportion d'enseignants venus d'ailleurs... qui ne demandent qu'à repartir, ne s'investissent pas dans la région, creusent le fossé entre eux et une population qu'ils comprennent mal. D'autre part, on n'a pas connu en Normandie, à la différence de la Bretagne, la concurrence, finalement stimulante entre les deux écoles. Certes, il existe en Normandie des établissements privés, mais un certain refus du conflit – bien dans le caractère normand – n'a pas provoqué le dépassement des uns et des autres dans la concurrence exacerbée.

Le Mouvement Normand note cependant avec satisfaction que les Lois de Décentralisation ont permis une modernisation et une extension des équipements : **la preuve est ainsi faite de la pertinence du système décentralisé**. Il est dommage que ce ne soit pas l'Education Nationale elle-même, qui ne soit pas plus régionalisée et décentralisée, y compris dans la gestion des personnels. Si l'Etat doit rester le garant (sourcilleux) de la qualité et de la délivrance des diplômes et de la collation des grades universitaires, l'heure est venue de confier aux Régions la Gestion complète de l'enseignement, y compris supérieur, et de la recherche.

## Forum de discussion des instances du MN

Sous l'autorité des Régions, et par délégation aux départements, on trouverait la gestion matérielle des collèges et des lycées, les Régions se concentrant sur la gestion matérielle des Universités, tandis que la gestion des personnels relèverait de l'administration rectorale devenant elle-même, non plus une fonction d'Etat, mais une fonction territoriale.

Le rôle de l'Etat ne serait plus que péréquateur, c'est-à-dire aurait la mission de maintenir une équité entre les Régions. En ce qui concerne la Normandie, l'Etat devrait donner les moyens de rattraper les retards que deux siècles de centralisation ont provoqués.

### **II. L'Enseignement Supérieur (Universités et Recherche)** **ne répond pas aux attentes de la Normandie**

De façon urgente, le Mouvement Normand réclame :

- 1. Une Faculté dentaire** en Normandie
- 2. La présence de l'INRA**
- 3. La création d'une Ecole des Avocats**, mettant fin à la lamentable situation – provoquée par la sottise des barreaux rouennais et caennais, incapables de s'entendre – qui conduit les futurs avocats caennais à aller à Rennes et ceux de Rouen à aller à Douai. La tradition juridique normande est trop illustre pour que perdure ce gâchis inacceptable.

Le Mouvement Normand réclame en outre que les Universités Normandes s'inscrivent totalement dans l'architecture des Pôles de Compétitivité qui ont été retenus en

Normandie : Transactions électroniques Sécurisées, Logistique, Moteurs et Carburants du futur (MOV'EO), Filière équine (à ce sujet, sans réclamer une Ecole Vétérinaire, ne pourrait-on pas rechercher une association avec l'une d'elles pour qu'un Département Filière Equine soit organisé en Normandie ?)

Quant aux autres pôles de compétitivité, qui pourraient être créés dans l'avenir (Plasturgie) ou qui existent en liaison avec d'autres Régions, ils demandent aussi que nos Universités répondent à leurs demandes.

Dans un souci de cohérence et de pertinence, le Mouvement Normand réclame que le *Pôle Universitaire Normand* se transforme en **Université de Normandie** (regroupant les Université de Caen de Rouen et du Havre) et qu'un P.R.E.S. normand (Pôle Régional d'Enseignement Supérieur) soit reconnu par l'Etat.

Au plan médical, l'entente entre les C.H.U. de Caen, de Rouen, d'Amiens et de Lille est à renforcer. Sur ce modèle, des ententes avec des Universités de l'Espace Manche sont à rechercher.

**Le Mouvement Normand, considérant que la Normandie est la matrice du monde anglo-saxon** (Droit normand, histoire normande, Coutume de Normandie, relations diverses et privilégiées, et.), suggère la création d'un *Campus anglo-américain en Normandie*, ayant pour mission d'accueillir des étudiants anglais et américains y suivant une étape de leur cursus et des étudiants français, normands principalement, se frottant ainsi aux spécialistes anglo-saxons ayant travaillé sur la matière normande (Histoire et Droit).

## **Forum de discussion des instances du MN**

Cette proposition s'inscrit dans la revendication du bilinguisme, tant recherché depuis des décennies, et qui ne doit plus être une incantation.

### **III. La Recherche reste insuffisante en Normandie**

Un rattrapage de la part de l'Etat s'impose : la Normandie est l'une des régions de France les plus pauvres par le nombre de chercheurs et pour les moyens budgétaires (Paris, trop proche, absorbe tout : n'y aurait-il pas lieu de délocaliser certains laboratoires et de les installer en Normandie?) et ce, malgré quelques équipements prestigieux comme le GANIL à Caen.

Sous l'impulsion de la Région, il conviendrait d'associer plus étroitement recherche publique et recherche privée (notamment dans la demi-région Haute-Normandie).

Le Mouvement Normand, là encore, attend beaucoup des Pôles de Compétitivité.

### **IV. Comblé le fossé entre le monde de l'Enseignement et la Normandie**

Puisqu'il y a le constat de la présence d'un très grand nombre d'enseignants venant d'ailleurs, le Mouvement Normand réclame qu'une formation soit dispensée à tous les enseignants horsains mutés en Normandie sur les spécificités normandes et qu'une telle formation contribue au déroulement de carrière de ces fonctionnaires (Points supplémentaires).

**Cela suppose l'organisation d'un véritable enseignement de la culture normande, dès le Primaire, dans le Premier et Second Degré du Secondaire, dans l'Enseignement Supérieur.** Le Mouvement Normand rappelle que l'enseignement des Langues et Cultures Régionales est prévu par les textes... mais qu'il manque des enseignants ad hoc et, surtout, une volonté politique pour qu'il soit développé, à l'instar d'autres régions.

Sans réclamer une application stricte de la nécessité pour un fonctionnaire de résider de façon proche de son lieu de travail, le Mouvement Normand dénonce – notamment dans l'Enseignement Supérieur – la pratique des « turbo-profs » et souhaite des contacts plus fréquents entre professeurs et étudiants, comme cela se pratique dans la plupart des universités étrangères.

D'autre part, il faut que les Universitaires s'associent plus à la vie de la cité ou soient plus étroitement sollicités par toutes les instances régionales qui ont besoin de leur expertise.

Enfin, le Mouvement Normand réclame qu'une étude sérieuse soit menée, avec tous les acteurs potentiels, sur la vie étudiante, dans tous ses aspects (accueil, logement, loisirs, santé, ressources, mobilité, etc.), et sur les débouchés qu'offre la Région aux futurs diplômés. Les deux Conseils Régionaux devraient prendre l'initiative de mener à bien cette étude et ainsi servir d'interface entre le monde universitaire - professeurs, étudiants, chercheurs – et la société civile.

Le Directeur Gris du Mouvement Normand est conscient de n'avoir effleuré que les principaux problèmes liés à la Formation : nous avons l'intention d'approfondir chacune des

## Forum de discussion des instances du MN

questions soulevées, de suivre l'évolution de la situation et d'ouvrir de nouveaux chantiers.

La Normandie doit retrouver sa place de « *pays de sapience* ».





# Directorat Bleu

## RECTO-VERSO

### PROBLEMATIQUE DU DIRECTORAT BLEU

*Réunion des instances du Mouvement Normand*

*Bernay – 3 février 2007*

**L**a Normandie est fille de la Mer et du Fleuve. La Manche et la Seine font de la Normandie une région maritime et un axe de pénétration vers l'intérieur du continent. Les Normands sont venus de la Mer. La Normandie doit sa prospérité à la Seine puisqu'elle explique son rôle d'interface entre Paris et le Monde. Depuis les Romains, les môles du Cotentin et du Pays de Caux sont les points forts stratégiques qui protègent la Baie de Seine et l'axe de pénétration de l'estuaire. Toute l'histoire de la Normandie découle de cette géographie et la Normandie n'est plus elle-même lorsque les activités liées à la mer et au fleuve ne sont plus prépondérantes.

Le Directeur Bleu du Mouvement Normand se préoccupe donc des rapports de la Normandie avec la Mer, le Fleuve, le Littoral et toutes les occupations qui en découlent.

Pour la Normandie, la mer est essentielle. On n'en observe pas moins une dépression démographique dans les cantons côtiers. La Seine est un axe vital, mais, Rouen, pendant un temps, s'est détournée du fleuve. Ce paradoxe plutôt consternant est en train de s'estomper. On sait aujourd'hui que l'avenir de la Normandie dépend du devenir de l'estuaire et Rouen,

## Forum de discussion des instances du MN

à nouveau, regarde la Seine avec sympathie. Des ouvrages emblématiques comme le Pont de Normandie ou le Pont Gustave Flaubert illustrent cette évolution récente et riche de promesses.

*Port 2000, le Pôle de Compétitivité Logistique, le programme Barracuda* pour les sous-marins de Cherbourg constituent les aspects les plus voyants de ces noces retrouvées des Normands avec leur élément fluvio-maritime.

Il était temps. Car la France possède encore un empire. Un empire maritime, c'est-à-dire une *Zone Economique Exclusive (ZEE)* de 11 millions de km<sup>2</sup>.

Actuellement, cette zone se projette à 200 milles (350 km) des côtes de France et territoires sous souveraineté française. Dans cette zone, les Etats peuvent exercer leurs droits en matière de pêche, recherche et exploitation pétrolière et minières. Cependant, depuis la *Convention des Nations Unies de Montego Bay* de nouvelles possibilités se sont ouvertes en droit maritime international. En effet, cette Convention autorise les Etats côtiers à étendre leur domaine sur le plateau continental sur une distance de 350 milles (soit 650 km), en appuyant leurs revendications sur la preuve que la partie du plateau leur appartient. Sur la base de cette extension, la France peut revendiquer 1 million de km<sup>2</sup> supplémentaires, se plaçant ainsi au 2<sup>e</sup> rang mondial après les Etats-Unis.

**Deux enjeux sont à prendre en considération : l'un économique, l'autre politique.**

**Au plan économique :** la recherche pétrolière en eaux profondes, les minerais métalliques. Ces deux matières premières sont encore onéreuses à exploiter, les progrès techniques à venir vont rendre leur exploitation abordable au plan économique, du fait de la demande désormais croissante des pays en matières premières, dont les coûts sont à envisager à des prix en croissance permanente. Les besoins justifient cette cherté.

**Au plan politique :** il s'agit d'affirmer la puissance politique de la France sur des territoires contestés (comme l'îlot-atoll de Clipperton) et, surtout, d'être présente comme puissance maritime majeure (d'où l'importance du programme Barracuda, assurant à Cherbourg un plan de charge de plusieurs décennies).

La France a jusqu'à 2009 pour demander l'extension de son domaine maritime. Conjointement avec l'Espagne, l'Irlande, le Royaume-Uni, elle revendique cette extension dans le Golfe de Gascogne et dans la Mer Celtique. Mais elle va aussi déposer des dossiers dans les Caraïbes, Saint Pierre et Miquelon, la Réunion, les TAAF, la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie. Tout cela ne peut laisser indifférents les Normands.

D'autant que notre actuelle Z.E.E. est insuffisamment surveillée, sauf en Manche avec le CROSS de Jobourg. La Marine Nationale exerce cette surveillance. En a-t-elle assez les moyens ? Ne faudrait-il pas, en complément, organiser une structure distincte, une Garde-Côte (à l'exemple du système américain) ? La question mérite d'être posée. Elle concerne les Normands, d'autant plus que la présence renforcée de la gendarmerie maritime dans nos ports illustre les craintes de nos responsables.

## Forum de discussion des instances du MN

**La protection du littoral est un autre aspect du problème maritime global :** depuis quelques années, l'attention s'est accrue sur la fragilité du littoral en général, normand en particulier. Les études indiquent des risques potentiels de déstabilisation des littoraux. L'une des causes mise en évidence est le phénomène du réchauffement de la planète généré par l'effet de serre : cela pourrait provoquer une montée du niveau de la mer.

Les côtes normandes (500 km) alternent les falaises crayeuses, les plages de galets, de sable fin ou des promontoires rocheux : on observe par exemple que le département de la Manche a perdu 440 ha et ses plages de sable ont reculé de la moitié de leur linéaire.

A cela s'ajoutent le bétonnage des côtes souvent anarchique, et une sur-occupation de certains secteurs.

Le Conservatoire du Littoral, créé en 1976 est chargé de préserver les espaces littoraux des appétits multiples. Plus présent en « Basse » Normandie qu'en « Haute », le Conservatoire du Littoral a permis cependant la création sous l'égide des conseils régionaux d'un Comité Normand du Littoral. Le Mouvement Normand approuve tout à fait cette initiative et espère que cette structure, unitaire, permettra de canaliser le tourisme balnéaire et le développement des nouveaux ancrages rendus nécessaires par la croissance de la plaisance. Dans ce domaine, la Normandie est en première ligne : ce peut être une chance économique, mais cela peut aussi provoquer une anarchie environnementale désastreuse.

**Troisième généralité sur le devenir maritime : la gestion des ressources halieutiques.**

Depuis les années 1970, par les pratiques de pêche industrielle, une transformation radicale du prélèvement de la ressource halieutique met en péril l'économie de la pêche, la préservation des espèces et la richesse des fonds marins. Les demandes de poissons par les populations sont en constante augmentation et l'on va chercher de plus en plus loin et de plus en plus profond des espèces qui se renouvellent lentement et insuffisamment. A cela s'ajoutent les pollutions des eaux déversées par les fleuves et les nombreux aménagements littoraux trop peu pourvus de systèmes de recyclage d'eaux industrielles ou civiles. Enfin, le réchauffement combiné aux rejets industriels, provoque une augmentation de l'acidification des eaux marines.

Avant d'aborder les considérations portuaires et les conséquences logistiques qui en découlent, le Mouvement Normand entend faire quelques propositions :

- 1. Faire comprendre la mer aux Normands.** Outre la *Cité de la Mer* à Cherbourg, dont le succès ne se dément pas, il nous semble qu'il faut un centre de ressources, en matière de connaissances, sur les enjeux maritimes de la France et de la Normandie. Nous suggérons que la future tour NOUVEL au Havre devienne ce lieu géométrique des ambitions maritimes normandes
- 2. Soutenir le Comité du Littoral Normand** pour les acquisitions de nouvelles surfaces proche de la côte, avec refus du bétonnage, obligation d'un respect d'un style architectural en lien avec l'habitat traditionnel
- 3. Poser le problème de la Sécurité Maritime en Manche** et doter la Marine Nationale ou une nouvelle structure (Garde-

## Forum de discussion des instances du MN

Côte ?) de moyens accrus. Débarrasser l'off-shore de tous les dangers en matières d'épaves et, surtout de mines. Entreprendre un programme de long terme visant à purger les épaves des navires des deux dernières guerres des effluents nocifs divers, qui, après des décennies, finissent par se rejeter dans la mer (il n'y a pas que le dégazage en mer comme cause de pollution !)

- 4. Développer les ancrages pour la plaisance** là où c'est possible, en Seine ou dans la Risle par exemple. Multiplier les mouillages à sec des voiliers, sources d'une industrie de maintenance et d'accastillage.
- 5. Rapprocher les Comités Régionaux des Pêches de Haute et Basse Normandie** et, impérativement, unifier les labels d'excellence de la filière pêche.

En préalable à l'évocation des problèmes portuaires normands et des conséquences logistiques qui en découlent, il nous faut évoquer la révolution du conteneur.

Inauguré dans les années 1990, le transport maritime par conteneur ou « boîtes » connaît un développement en croissance arithmétique. Ce mode de transport représente une formidable mutation permettant de livrer les biens, les produits depuis le producteur jusqu'à l'acheteur, en évitant de multiples ruptures de charge. Jusqu'à présent, les porte-conteneurs chargent jusqu'à 250 000 tonnes. La société *Maersk* vient de lancer un navire (*l'Emma*) capable de transporter 11 000 boîtes de 33 t soit une charge total de 350 000 tonnes.

Le conteneur classique représente un volume de 33 m<sup>3</sup> équivalent à 20'0 (ou E.V.P.). Sa capacité va augmenter à 40'0, soit un volume double.

**D'où une nouvelle pratique.** Le conteneur révolutionne le commerce maritime, les échanges internationaux en générant de nouvelles pratiques: le trafic augmente et s'accélère; les sociétés de fret animent les ports; la manutention s'automatise à outrance. Auparavant, les multiples manipulations entraînaient des détériorations, pertes, parfois vols. Ainsi en terme de manutention, le produit part du producteur à acheteur ou client.

**D'où de nouvelles relations avec les ports.** La gestion des ports est progressivement assuré par les armateurs des porte-conteneurs, les entreprises de manutention qui exigent d'avoir des espaces portuaires. Elles louent ces espaces à l'aide de baux de longue durée. Les sociétés de fret assurent désormais la gestion de toute la chaîne du transport: le bateau le transfert du conteneur par voie fluviale, routière ou ferrée.

**D'où une nouvelle géographie des échanges.** Quelque chiffres: depuis 2000, le trafic explose, et progresse de 6 % par an, dont 1/4 en E.D. En 2005, 116 millions de voyages E.V.P. dont 32,3 millions en Extrême Orient; 18 millions entre la côte Ouest des USA et l'Asie; 14,1 millions entre l'Amérique et l'Asie; 5,8 millions en trafic Transatlantique.

Rappelons qu'en 1966 le *Fairland* transportait de New York à Rotterdam 228 conteneurs. 40 ans après, en 2006, les portes-conteneurs en transportent 9415 boîtes et, désormais, l'*Emma* 11000.

*Port 2000* est une réalité mais sa réalisation n'est pas terminée. Elle doit se concevoir dans toutes ses composantes, postes à quai, transports multimodaux, parcs logistiques dédiés. Cela signifie un milliard et demi d'euros d'investissements d'ici

## Forum de discussion des instances du MN

à 2012 et se décline en une série de projets à court et moyen terme

1. Construction de six nouveaux postes à quai
2. Allongement du Grand Canal et Ecluse d'accès à Port 2 000
3. Création d'un terminal méthanier à Antifer
4. Réalisation d'une ou deux centrales à charbon, d'une centrale à gaz, d'une nouvelle tranche de la centrale à fuel : c'est l'émergence d'un pôle énergétique havrais
5. Aménagement de parcs logistiques en « Haute » comme en « Basse » Normandie

**Cependant cette formidable ambition faisant de l'estuaire la locomotive de la Normandie est obérée par la défaillance de la SNCF**, incapable de gérer sa part de fret issue de Port 2 000. Certes, le transport fluvial a relevé le défi, mais c'est le transport routier qui devra évacuer l'essentiel des conteneurs. D'où des risques de thrombose (en plus des conséquences environnementales). La culpabilité de la SNCF en la matière est telle que le Mouvement Normand réclame une Commission d'Enquête Parlementaire, un plan de rattrapage financé par l'Etat et l'ouverture la plus large aux opérateurs privés.

Le Port de Rouen connaît un développement régulier, mais conserve des fragilités : la nécessité d'approfondir constamment son chenal d'accès (que faire des produits de dragage ?), la fluctuation des exportations céréalières, de charbon et d'hydrocarbures. Mais le Port de Rouen-Vallée de Seine est un port de « niches », de vrac, de marchandises diverses. Une politique commerciale agressive lui permet de gagner de nouveaux

trafics. Finalement, le principal handicap du Port de Rouen – comme pour son homologue le Port Autonome du Havre – réside dans ses liaisons avec son hinterland et les accès ferroviaires et routiers à la sone portuaire.

**Certes, l'idée de fusionner les ports de la Basse-Seine ne se justifie pas : ils ont des vocations différentes et des clients divers.** Ne jamais oublier que ce sont les clients qui choisissent les ports. On peut cependant espérer – et le Mouvement Normand en fait une proposition – que les représentations de ces deux ports autonomes à l'étranger soient, sinon communes, mais harmonisées et complémentaires.

Enfin, le statut dit par antiphrase d'autonomie des ports du Havre et de Rouen (puisque'il s'agit d'une tutelle étroite de l'Etat), s'il ne peut être remis en cause, doit cependant évoluer vers une participation accrue des représentants des collectivités locales au sein des différents conseils d'administration.

**Les autres ports normands connaissent la révolution d'une régionalisation de leur statut.** Ils deviennent la propriété de syndicats mixtes sous l'égide des Présidents de Conseils Régionaux qui en deviennent les présidents. La formule du syndicat mixte où l'on retrouve les Conseils Régionaux, les Conseils Généraux, les Villes et les CCI est lourde et suppose que chacun des acteurs tire dans le même sens. Le Mouvement Normand note avec satisfaction que le syndicat mixte de Cherbourg-Caen-Ouistreham et le syndicat mixte de Dieppe aient pu se constituer et prendre ainsi le relais de l'Etat. Les présidents de nos demi-régions ont déjà organisé une conférence des ports normands : il faut poursuivre dans cette voie.

## Forum de discussion des instances du MN

Enfin, **dans le cadre de l'Arc Manche**, les ports secondaires anglais et français vont constituer une fédération : réunis hier et avant-hier (1<sup>er</sup> et 2 février) à Saint-Brieuc, les délégués de ces ports, déjà constitués en associations (*Association des Ports Locaux de la Manche*, *Association des Ports du Sud-Ouest de l'Angleterre*, *Association des Ports du Sud-Est de l'Angleterre*) vont organiser les coopérations entre ces ports de commerce. Il s'agit du regroupement de 14 ports en France (dont Le Tréport, Dieppe, Fécamp, Caen-Ouistreham, Cherbourg en Normandie), de 17 ports en Angleterre, de 2 ports dans les Iles Normandes de la Manche et d'un port belge. Ces ports ont des problématiques communes. Cette rencontre est une réussite des initiateurs de l'Arc Manche : elle s'inscrit dans un programme européen « *Espace Manche Development Initiative* » (E.M.D.). Le Mouvement Normand soutient à fond cette initiative.

En conclusion, le Mouvement Normand fait de la mer son horizon, suivant en cela le projet symbolique d'un de nos grands anciens, Pierre Godefroy, qui voulait qu'on installât, face à la mer, des panneaux « Ici commence la Normandie ». Née de la Mer et du Fleuve, la Normandie doit retrouver son élément.





# Directorat Pourpre

## RECTO-VERSO

### PROBLEMATIQUE DU DIRECTORAT POURPRE EN LIAISON AVEC L'O.D.I.N.

(Office de Documentation et d'Information de Normandie)

*Réunion des instances du Mouvement Normand  
Bernay – 3 février 2007*

L'O.D.I.N. est une Association sœur du Mouvement Normand, dont la mission principale est la rédaction et la promotion de la revue **Culture Normande**, ainsi que l'édition, en collaboration avec les *Editions de l'Esnèque* ou les *Editions d'Héligoland*,



de la collection de fascicules **Dits ès Normands** et d'ouvrages concernant la Normandie. L'O.D.I.N. assure en outre la diffusion des posters *Notre Monde Normand*, des drapeaux et pavillons normands et de l'ensemble de la binteloterie normande. De plus, l'O.D.I.N. travaille avec la boutique **Notre Monde Normand** de **Domfront**, base secondaire du Mouvement Normand. Son action est donc multiforme en matière culturelle et de promotion de l'identité normande.

Le Directeur Pourpre du Mouvement Normand, dont les acteurs sont presque toujours les animateurs de l'O.D.I.N., se préoccupe de tous les problèmes culturels se posant à la

## Forum de discussion des instances du MN

Normandie. Nous disons bien « **à la Normandie** » et non « *en Normandie* ». C'est même, là, l'enjeu de la dimension culturelle du Mouvement Normand. Aujourd'hui, la question culturelle est abordée par nos responsables politiques sous l'angle de l'accès à la culture pour le plus grand nombre. L'aspect quantitatif l'emporte sur l'aspect qualitatif, qui, lui, sert de moteur pour entraîner une majorité de citoyens à se frotter à des activités culturelles. D'où une réelle mobilisation pour multiplier les lieux de culture, les formations des artistes et des praticiens, une volonté d'élever le niveau culturel de la population... Sans doute faut-il mener ce combat et le Mouvement Normand ne dénigre pas ce qui est fait dans ces directions. Mais nous avons une autre ambition pour la culture : elle doit contribuer à forger l'identité normande.

Cela signifie que l'on doit rechercher prioritairement les liens qui existent entre le territoire et la culture dispensée. Partant du patrimoine (architectural, pictural, musical, littéraire, spirituel, etc.), s'appuyant sur les spécificités normandes (l'eau, la lumière, l'héritage, nos affinités vers les mondes nordique, baltique, britannique, nord-atlantique et italien méridional), nous voulons donner un sens à la culture normande. Il ne s'agit pas d'une contemplation d'un passé prestigieux, d'autant plus que la Normandie a toujours été à la pointe des écoles nouvelles, en littérature comme en art pictural. Il s'agit de promouvoir une culture vivante, puisant ses inspirations dans notre héritage, s'ouvrant à nos nouveaux horizons géopolitiques (francophonie) et à nos nouvelles relations commerciales (Asie, Amérique du Sud). Nous ne tournons pas le dos à la culture-musée, nous voulons qu'elle s'accompagne d'une ouverture au monde de la Normandie. Nous avons, hélas, l'impression, aujourd'hui, que la culture qu'on nous propose est la même

que celle qu'on dispense dans n'importe quelle région de France. Nous voulons autre chose : nous voulons du Normand !

**Première proposition :** nous voulons que les Conseils Régionaux de Normandie créent un *Comité Normand des Commémorations*. 2006 fut l'Année Corneille et l'Année Léopold Sédar Senghor. Si le second personnage fut très honoré en Basse-Normandie, la Haute-Normandie n'y fut pas associée. Il est vrai que la Haute-Normandie ne s'est pas mobilisée comme il l'aurait fallu pour Corneille ! A notre modeste niveau, l'équipe de *Culture Normande* a rendu hommage au grand dramaturge rouennais. C'est toute la Normandie qui aurait dû se mobiliser pour l'auteur du Cid !

**Deuxième proposition** (que nous ne développerons pas puisque le Directeur Gris en parle longuement) : il nous paraît indispensable de développer l'enseignement de la Culture Normande à tous les niveaux du cursus scolaire. Il faut que la jeunesse de Normandie connaisse son héritage et que tous ceux qui viennent s'y installer puissent s'intégrer et éprouvent rapidement un sentiment d'appartenance.

Nous rejetons d'emblée le faux argument de ceux qui contestent – par ignorance peut-être, par volonté d'uniformisation sans doute – la réalité d'une Culture Normande.

L'enquête, menée par Edwige Le Forestier, dans *l'Unité Normande*, montre la vitalité d'un tissu « érudit » normand profus : **il existe plus de cinquante revues culturelles normandes !** Chaque trimestre, notre revue *Culture Normande* évoque des pans entiers de notre héritage littéraire et nos présentations bibliographiques sont loin d'être exhaustives ! La

## Forum de discussion des instances du MN

Normandie culturelle existe, nous l'avons rencontrée ! Il est dommage que les Autorités Régionales n'en aient pas une claire conscience et se privent ainsi d'un puissant instrument de mobilisation des énergies.

Des pans entiers de la Culture Normande sont négligés que nous essayons de faire connaître : la part des femmes dans ce riche héritage et la culture ouvrière. Nous ne sommes pas seuls dans cette noble ambition : s'il fallait ne citer qu'une seule organisation poursuivant des buts proches des nôtres, nous mettrions en avant le **Centre d'Histoire Sociale** (Moulin Saint-Gilles à Rouen), mais pourquoi ne pas citer aussi les activités de nos nombreux musées qui sont autant de foyers de culture enracinée ?

**Notre troisième proposition** est encore plus générale : nous souhaitons que la Culture passe entièrement dans les compétences des Régions. Cela heurte certains « cultureux », qui établissent leur plan de carrière avec des tribulations dans tout l'Hexagone. Il ne s'agit pas d'empêcher ce vagabondage carriériste : nous voulons que les D.R.A.C. rendent d'abord compte à la représentation régionale. Petit à petit, cela se fait : l'Inventaire, la gestion des grands monuments historiques en sont la preuve tangible. Il faut progressivement poursuivre dans cette voie et que la Normandie se réapproprie sa culture.

**Quatrième proposition :** nos deux Conseil Régionaux doivent fusionner le *Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie* et l'*Agence Régionale du Livre et de la Lecture en Haute-Normandie*, à l'image de l'O.D.I.A.N. (*Office de Diffusion et d'Information Artistique de Normandie*) qui offre ses services à l'ensemble du territoire normand. Il faut que le Pôle Image de

Haute-Normandie s'associe avec son homologue en devenant de la Basse-Normandie. Nous voulons un passeport intermusées pour tous les établissements existants en Normandie... Bref, il est temps de rassembler les énergies et de proposer une offre culturelle globale normande.

**Cinquième proposition :** que la Normandie prenne la tête d'une action vigoureuse en faveur de la promotion des langues d'oïl, de la défense de la langue française et de la francophonie. À côté du français officiel subsistent les langues régionales qui ont contribué à former la langue académique. Nos relations privilégiées avec le Québec, celles que nous pourrions avoir avec la Wallonie, nos affinités avec le Picard et le Gallo, nous placent dans une position favorable pour jouer le rôle qui revient à la Normandie. N'a-t-elle pas été, au Moyen Âge, avec le français anglo-normand, au XVII<sup>e</sup> siècle, avec Malherbe et Corneille, la province dont la langue a contribué le plus fortement à fixer le français d'aujourd'hui ?

Pour le problème de la langue, des parlers normands, les rapports avec la langue française académique on ne doit pas occulter la question plus générale des langues dans l'Hexagone.

La position du Mouvement Normand est bien connue. Nous la résumerons donc :

1. Toutes les langues sont égales en dignité
2. Elles font partie du patrimoine de l'humanité
3. Elles doivent donc être protégées et promues
4. Nous distinguons entre langues enracinées et langues parlées par des communautés allogènes

## Forum de discussion des instances du MN

5. Toutes les langues enracinées de France sont des langues françaises, qu'elles soient d'origine romane, germanique, celtique, basque
6. Les langues enracinées des DOM-TOM sont, elles aussi, des langues françaises
7. Toutes doivent être enseignées et largement diffusées par les médias dans les zones ou régions de leur enracinement
8. Les langues communautaires (yiddish, arabe, kabyle, arménien, chinois, etc) relèvent de la responsabilité de leurs locuteurs et l'Etat doit aider les communautés allogènes à les sauvegarder tout en menant une politique de francisation, nécessaire à leur intégration
9. Faute de faire une distinction entre langues enracinées et langues communautaires, nous ne voyons pas comment la République française peut ratifier la *Charte Européenne des Langues* telle qu'elle est rédigée aujourd'hui.

Dernier point concernant les langues et leur enseignement : quid du bilinguisme tant réclamé comme une antienne depuis des décennies ? Le bilinguisme, soyons clairs, est franco-anglais. Certes, la Normandie, plus que toute autre région, ne doit pas craindre une langue anglaise qu'elle a contribué à forger, mais il nous semble que si l'anglais est devenu un SABIR international indispensable, il faut cependant promouvoir les autres langues d'importance européenne, voire mondiale.

Dans cet esprit, nous défendons l'enseignement de l'allemand, de l'espagnol, de l'italien, du russe, de l'arabe et du chinois, de même que nous défendons les langues anciennes latine et grecque.

**Conclusion.** La dimension culturelle est essentielle: elle donne à l'action régionaliste les légitimités qui manquent aux autres actions de caractère politique. C'est l'union d'un terroir, d'un héritage et d'une population. C'est avec l'histoire le principal facteur de la constitution d'une identité. Elle transcende les périodes, les avatars institutionnels et elle permet au sentiment normand de s'exprimer alors que la Normandie administrative n'existe pas encore. C'est pourquoi le Mouvement Normand investit beaucoup dans l'évocation de la culture normande.

***POUR INFO, rappelons que:***

- tout article entrant dans le cadre de *Culture Normande* est le bienvenu
- le **troisième week-end d'octobre 2007**, nous nous réunissons à Bayeux pour suivre des **conférences sur la Première Croisade** (Robert Courteuse et Godefroy de Bouillon seront nos fils conducteurs) et visiter quelques sites prestigieux... sans oublier le plaisir de dîner ensemble! *Les Journées Pierre Corneille* se sont déroulées en octobre 2006 et ont donné grande satisfaction aux participants. On voudrait faire aussi bien... si ce n'est mieux!
- pendant les **vacances scolaires de la Toussaint 2008** (nationales donc uniformisées), nous organisons un voyage culturel en direction de la **Sicile** (antique, médiévale et baroque). Si le cœur vous en dit, économisez! surtout pour un couple! (En collaboration avec les *Voyages CLIO*, spécialistes).







# Directorat Orange

## RECTO-VERSO

### PROBLEMATIQUE DU DIRECTORAT ORANGE

*Réunion des instances du Mouvement Normand  
Bernay – 3 février 2007*

Le Directeurat Orange s'occupe des infrastructures et des voies de communication. Par suite, il aborde les questions touchant au transport des voyageurs, aux déplacements, au transport du fret, à la logistique.

Toutefois, tout ce qui touche au fluvial est abordé par le Directeurat Bleu, ainsi que les problèmes portuaires. Il faut cependant garder à l'esprit que le trafic maritime et le trafic fluvial ont des influences directes sur les autres modes de transport. Il convient donc de ne pas s'arrêter à ce partage, contestable, des domaines relevant du Directeurat Orange et du Directeurat Bleu.

D'autre part, et parce qu'il faut savoir se limiter, nous n'aborderons pas à fond la question du transport des voyageurs, des déplacements à l'intérieur des agglomérations ou intercity : c'est un sujet de préoccupations tout à fait essentiels pour lequel nous amassons beaucoup de documentation. Nous l'évoquerons ultérieurement.

Quelques mots cependant pour évacuer rapidement ces questions écartées temporairement.

## Forum de discussion des instances du MN

**1. Le fluvial reprend sa place.** C'est même une heureuse surprise puisque le trafic sur la Seine a doublé la part prise par le fluvial dans les conséquences de Port 2 000.

**2. Il reste que la Seine n'est pas encore convenablement reliée** avec le réseau européen des voies navigables.

Avant longtemps, la liaison Seine-Est ne sera pas entreprise. C'est une conséquence de la calamiteuse décision de Madame Voynet qui a torpillé la liaison fluviale Rhin-Rhône.

**3. Seine-Nord est décidé,** et vraisemblablement, on va commencer par le secteur le plus proche de la frontière belge. Cela ne fait pas l'affaire des ports de la Basse-Seine qui vont être désavantagés vis-à-vis des ports du Benelux.

Mais nous devons en prendre notre parti et le Mouvement Normand recommande que la Normandie s'intéresse aux localisations de logistique qui vont se multiplier le long de cette nouvelle voie d'eau.

**4. Le Mouvement Normand pense cependant qu'il faut AUSSI s'intéresser aux navires fluvio-maritimes** qui, à la fois, peuvent remonter la Seine et faire du cabotage en Manche et Mer du Nord.

Voilà pour le fluvial.

En ce qui concerne le trafic des voyageurs sur la SNCF, le Mouvement Normand

**1. Regrette l'abandon de toutes perspectives de lignes TGV** et de lignes à grande vitesse en Normandie. Ce sera la seule région française ainsi écartée de la révolution technologique du TGV

L'argument selon lequel les distances sont trop courtes entre les terminus normands (Cherbourg et Le Havre) et la Gare Saint-Lazare ne tient pas. La France est le seul pays sur le continent européen où l'on considère le point central (Paris) comme un terminus. Toute autre serait la vision si l'on concevait des lignes Cherbourg-Strasbourg ou Le Havre-Marseille, même passant par Paris.

- 2. Considère comme absurde que la SNCF refile aux Conseils Régionaux des TER uniquement pour des lignes a priori déficitaires.** Puisque TER il y a – et nous nous en réjouissons et constatons que sous le contrôle des Conseils Régionaux ces lignes deviennent plus attractives – le Mouvement Normand souhaite que toutes les lignes passent sous le contrôle des Autorités Régionales. Paris-Le Havre et Paris-Cherbourg sont rentables et les bénéfices engendrés permettraient de combler les déficits des actuelles lignes TER.
- 3. Pour être plus précis,** alors que le Mouvement Normand estime particulièrement intéressante la réouverture de la ligne voyageurs Bréauté-Port-Jérôme, nous sommes plus dubitatifs sur la réouverture d'une ligne Rouen-Evreux (sans y être opposés).
- 4. Nous sommes intéressés par les projets de cadencement sur la ligne Paris-Le Havre** et par le lancement d'une ligne de banlieue rouennaise joignant Barentin à Elbeuf.
- 5. Nous observons avec beaucoup d'intérêt l'évolution des transports urbains à Rouen** et nous souhaitons que Le Havre se dote rapidement d'un tramway.

La grande préoccupation du moment en matière ferroviaire réside dans la défaillance du fret SNCF. L'opérateur public se

## Forum de discussion des instances du MN

révèle incapable de relever le défi de Port 2 000 et, de ce fait, jette, et chaque jour davantage, le trafic des conteneurs sur la route. Le Plan Fret de la SNCF n'est guère convaincant et le quasi refus de cette dernière d'utiliser la nouvelle voie Motteville-Buchy en dit long sur son incapacité à s'adapter et à innover. De ce fait, le Mouvement Normand voit avec intérêt des opérateurs privés suppléer les carences de la SNCF : de toute manière, les nouvelles directives européennes autorisent ce recours au privé et, en l'occurrence, nous ne faisons qu'en prendre acte.

**Qu'on le veuille ou non, la route reste le principal moyen pour transporter le fret.** On peut préconiser un moindre déplacement des marchandises, la fin du « juste à temps » qui a engendré cette frénésie de transports. On peut craindre la fin du pétrole abondant et (relativement) bon marché. On peut espérer l'apparition de moteurs moins gourmands utilisant des énergies renouvelables. Mais on doit admettre que le recours au transport routier reste encore incontournable pour les prochaines décennies. C'est la raison pour laquelle il faut s'interroger sur l'équipement routier de la Normandie.

**Avec beaucoup de retard, le réseau routier normand se complète.** Lorsque l'A88 (Caen-Sées) sera réalisée, que la RN31 (Rouen-Beauvais-Reims) sera enfin modernisée, que l'autoroute reliera Pontoise à Rouen par une mise à 2X2 voies de la RN14, que la RN154 sera prolongée au-delà de Nonancourt vers Chartres, que Saint-Lô sera reliée à l'A84, on pourra dire que des liaisons routières performantes irriguent la Normandie. Cependant, subsiste le coût des péages autoroutiers et sur les ponts trans-séquaniens. De même le vieillissement de certaines structures, comme le Pont de Tancarville, nécessite leur rempla-

cement ou leur doublement avant qu'une solution ferroviaire puisse les remplacer.

**La Normandie n'en a donc pas fini avec la réalisation d'infrastructures routières et ferroviaires** qui, souvent, ailleurs, ont toutes été réalisées, avec l'aide de l'Etat, au cours du XXe siècle. On mesure, là, le retard pris par la Normandie qui, dans le même temps, a peiné pour se doter d'une couverture en NTIC (Nouvelles Techniques d'Information et de Communications).

**En ce qui concerne l'aéroportuaire**, le Mouvement Normand a opté depuis longtemps pour un aéroport régional unique à Deauville-Saint-Gatien. Il félicite MM. LE VERN et DURON de vouloir faire de cet équipement central le point de départ des lignes aériennes « low-cost ». Si les villes de Caen, Le Havre et Rouen veulent conserver leurs aéroports déficitaires, qu'elles les gardent mais sans le soutien des collectivités régionales. Les électeurs contribuables jugeront !

Telles sont, présentement, les options du Mouvement Normand en matières d'infrastructures et de transports. Elles sont réalistes.







# Directorat Noir

## RECTO-VERSO

### PROBLEMATIQUE DU DIRECTORAT NOIR

*Réunion des Instances du Mouvement Normand  
Bernay – 3 février 2007*

Le Directeurat Noir est un directeurat composite et se préoccupe de sujets plutôt disparates. A l'origine, il regroupait tous les sujets ayant trait à l'Information, tant interne au Mouvement Normand qu'externe et l'on glisse alors vers l'étude des medias. De là, on passe à l'évolution de l'opinion publique normande et, dans ce cadre, on a rencontré le thème de l'INSECURITE, car c'est souvent, notamment dans le courrier des lecteurs aux journaux, la préoccupation majeure de nos concitoyens. On verra d'ailleurs que, derrière ce thème de l'Insécurité, il convient de bien distinguer entre les questions relevant des inquiétudes de la population concernant la sûreté des biens et des personnes et les problèmes de santé.

Toujours d'après les réactions de l'opinion publique normande, l'évolution des Services Publics constitue une préoccupation constante des Normands. Nous en avons fait une chronique quelque peu ronchon : la chronique des Services féodaux, nous plaçant délibérément du côté des assujettis, des clients, des usagers.

**Il y a donc une logique dans le Directeurat Noir : il suffisait d'en expliquer la genèse.**

## Forum de discussion des instances du MN

En ce mois de février 2007, nous ne traitons pas toutes ces questions, même si nous restons attentifs à propos de chacune d'elles. Nous allons donc évoquer quelques-uns de ces problèmes et dire comment le Mouvement Normand les perçoit.

En ce qui concerne l'Information dispensée par le Mouvement Normand, notre principal vecteur est constitué par notre mensuel ***L'Unité Normande***. Sa maquette a évolué, son contenu amplifié. Nous avons maintenu tant bien que mal sa périodicité (10 numéros par an) en rencontrant quelques difficultés avec les dates d'envoi. Nos démêlés avec la Poste, ses nouvelles exigences en matière de codage sont à l'origine de ces disfonctionnements, mais cela n'intéresse personne. Disons que le Mouvement Normand dispose d'une Tribune et que l'on vogue vers le 300<sup>e</sup> numéro de *L'Unité Normande*, ce qui est un brevet de continuité : 30 ans !

La Presse diffuse de moins en moins les communiqués des associations : il faut créer l'événement. Une conférence de presse en est un, mais c'est un outil qu'on ne peut utiliser qu'à intervalles assez éloignés. Quant aux passages à la télévision, ils sont rares (environ une fois par an) et, la plupart du temps, « accidentels », c'est-à-dire à l'occasion d'un événement extérieur poussant la rédaction de *France 3* à interroger des personnalités concernées par le sujet. A l'inverse, nous devrions être plus attentifs aux Radios Libres qui passent plus volontiers des interviews, mais il faut être disponible et le Mouvement Normand ne dispose pas de nombreux porte-parole... et la Normandie est plus vaste qu'on ne le dit !

**La grande insuffisance de la communication du Mouvement Normand se situe dans l'assouplissement de son site internet.**

Nous espérons à partir de la réunion d'aujourd'hui remédier à cette carence. Nous n'en sommes pas encore au « blog », qui nécessite un engagement que nos responsables actuels ne peuvent prendre. Les grandes formations politiques consacrent des moyens considérables aux N.T.I.C. (Nouvelles Techniques d'Information et de Communication). Nous ne les avons pas et, en plus, n'en avons pas la culture et l'appétence. C'est à la nouvelle génération de militants de se saisir de la question.

La Normandie souffre de sa division. Elle est entretenue par le partage de son espace entre deux quotidiens principaux. C'est un fait, nullement une critique. Cela entretient la méconnaissance entre les deux parties de la Normandie. Aussi le Mouvement Normand émet-il un vœu à destination de ces deux rédactions :

- a) Qu'elles entretiennent leurs lecteurs des nouvelles concernant l'autre partie de la Normandie
- b) Que, dès lors que des éléments statistiques sont diffusés, il soit fait mention des résultats de l'autre partie de la Normandie. Tout le monde y gagnera en compréhension.

D'autre part, dans chacun de ces quotidiens, il faudrait que les différentes éditions fussent moins sourdes à ce qui se fait, se dit, s'écrit dans la voisine. Ainsi entre Le Havre et Rouen pour *Paris-Normandie*, ainsi l'Orne, la Manche et Caen pour *Ouest-France*: au fond, ce que nous réclamons, c'est que nos quotidiens jouent le jeu de la reconnaissance du fait REGIONAL;

## Forum de discussion des instances du MN

que l'on sorte du localisme et notre vœu va jusqu'à demander une prise en compte globale de la Normandie.

Le Mouvement Normand ne peut que se réjouir de l'existence de la grande quantité d'hebdomadaires (voire bi-hebdomadaires) en Normandie. C'est une force. Là encore, nous émettons le vœu que chacun d'eux consacre une partie de sa pagination à des nouvelles régionales et normandes.

En ce qui concerne la Télévision, nous souhaitons que *France 3 Normandie* reste unitaire et nous réclamons que des émissions nous parlent de la Normandie, « *de l'Epte à la Hague et de la Bresle au Couesnon* ». Bien entendu, le Mouvement Normand souhaite la création de nouvelles chaînes locales ou globales – normandes : le paysage audio-visuel normand va certainement évoluer et nous souhaiterions, d'une manière ou d'une autre, y être associés, ne serait-ce qu'à titre de conseil.

**Le Mouvement Normand souhaite promouvoir une OPINION PUBLIQUE NORMANDE.** C'est la raison pour laquelle nous enjoignons à tous nos amis de prendre la plume ou de se servir d'internet pour faire connaître le point de vue normand sur tous les problèmes de l'heure. Grâce à certains d'entre vous – que nous n'avons même pas eu besoin d'encourager – il semble que nos positions soient bien relayées dans la presse nationale et régionale. C'est un combat de tous les instants et c'est un combat payant. Dans le même esprit, nous ouvrons *L'Unité Normande* à des Tribunes Libres où certains d'entre vous expriment des points de vue particuliers, quelquefois provocateurs, mais c'est la loi du genre. Que nos lecteurs et que les commen-

tateurs ne s’y trompent pas : il ne s’agit pas pour le Mouvement Normand d’assumer tous ces points de vue, toutes ces provocations. Il s’agit de libérer la parole dans un pays où la liberté d’expression est de plus en plus formatée et politiquement correcte. N’oublions jamais que les Normands mythiques étaient des hors-la-loi (*Vikings-Utlagi*) et des rebelles. L’esprit conquérant procède toujours d’une volonté de transgression. De plus, nous pensons que des polémiques, des débats et des controverses, jailliront les idées et les consensus de demain.

Le thème de l’insécurité est récurrent dans l’opinion publique. Nous ne parlerons pas aujourd’hui de l’insécurité ressentie à la suite de ce que l’on appelle pudiquement des incivilités. Elle est croissante et, par là, inquiétante. Elle pose de nombreux problèmes, elle suscite de nombreuses interrogations. Notamment sur la société normande et notre « vouloir-vivre » ensemble.

Nous évoquerons en tout premier lieu **l’insécurité sanitaire**. La Normandie n’est pas en bonne santé (par rapport aux autres régions de France) et elle souffre de pathologies graves particulières. Dans le même temps, de nombreuses zones se retrouvent en déshérence et l’Etat – qui a en charge la Santé – n’a pas, depuis des décennies, fait son devoir en Normandie qui reste moins bien pourvue, et encore pour longtemps, que les autres régions.

C’est pourquoi le Mouvement Normand réclame :

- 1. Un plan de rattrapage de l’Etat.** Les organismes ad hoc l’ont chiffré et nous ne pouvons nous contenter de promesses ou d’échéances trop lointaines.

## Forum de discussion des instances du MN

2. **Le non conventionnement par la Sécurité Sociale des praticiens dans les régions de France où ils sont déjà pléthoriques**, réservant ces conventionnements aux régions, - dont la Normandie – en voie de désertification médicale de généralistes et de spécialistes.
3. **Une régionalisation de la Santé.** Il nous apparaît qu'aux problèmes spécifiques de santé de la Normandie, c'est aux instances régionales d'être en capacité de les résoudre.

Dernière préoccupation du Directeur Noir : l'évolution des Services Publics que, dans notre dépit, nous dénommons « Services Féodaux ».

Le Mouvement Normand considère que les Services Publics sont les garants du Pacte National. En ce sens, il en souhaite la pérennité.

**La notion de Services Publics « à la française » est plus exigeante que la notion de « Services d'intérêt général »**, telle qu'elle est définie par les instances européennes. Mais, comme ces dernières produisent des législations supérieures en Droit Français, petit à petit la notion de Services d'Intérêt Général l'emporte sur la notion de Services Publics. On peut le déplorer mais il n'est pas au pouvoir du Mouvement Normand de modifier cet état de choses.

Le Mouvement Normand n'en soutient pas moins celles et ceux, le Gouvernement en premier, qui luttent pour que la notion de Services Publics à la française soit mieux prise en considération à Bruxelles. Cela étant, et c'est la raison pour laquelle nous fustigeons certaines habitudes lorsque nous

dénonçons les Services Féodaux, nous ne pouvons accepter la défense, bec et ongles, des statuts des salariés des Services Publics lorsqu'ils empêchent l'adaptation de ces derniers à une nécessaire modernisation ou lorsqu'ils prennent les usagers en otage.

**C'est donc en se situant du côté des usagers, des clients, des assujettis que le Mouvement Normand entend défendre la notion de Services Publics**, notamment la Poste et les chemins de fer.

Ce que nous souhaitons, c'est que le service soit rendu, de façon à peu près égale, sur tout le territoire normand. Si, pour réussir une telle gageure, il faut que tous les Services Publics fusionnent dans des Maisons des Services Publics dans nos bourgs et que les personnels en soient polyvalents, pourquoi pas ? S'il faut faire appel au privé – par délégation du Service Public – pourquoi refuser cette opportunité si cela évite la complète disparition d'un Point Poste par exemple ? Qu'il faille regrouper – par souci d'économie, et c'est un discours que l'on doit comprendre lorsqu'on connaît l'endettement de l'Etat ! – des perceptions, des tribunaux, des organismes de Sécurité Sociale (la plupart du temps, il vaut mieux mutualiser et spécialiser...), on peut le concevoir, mais la priorité doit rester dans le Service rendu aux citoyens. **Le Mouvement Normand, sans se substituer aux associations d'usagers, réclame plus de concertation et une attention plus grande aux nécessités d'un aménagement ÉQUILIBRÉ du territoire.**







## **Mouvement Normand**

*Le Gab. Les Bruyères  
27290 Écaquelon  
Tel. 02 32 42 65 57  
Fax 02 32 57 58 66*

*[mouvement.normand@wanadoo.fr](mailto:mouvement.normand@wanadoo.fr)  
[unite.normande@wanadoo.fr](mailto:unite.normande@wanadoo.fr)  
[www.mouvement-normand.fr](http://www.mouvement-normand.fr)*





Imprimé en France  
Dépôt légal : janvier 2007

Maquette des **Éditions d'Héligoland**™  
[www.editions-heligoland.fr](http://www.editions-heligoland.fr)

© **Les Éditions d'Héligoland** 2007  
Pont-Authou (27 290), France  
ISBN 978-2914874-21-2  
EAN 9782914874212

